



LUTTE CONTRE PROPAGATION DU COVID-19

Le gouvernement s'enquiert des dispositifs de contrôle aux postes de péage

Conformément aux recommandations du conseil des ministres du 22 avril visant à renforcer le dispositif de contrôle dans les points d'accès à Brazzaville et Pointe-Noire, le Premier ministre a entrepris, hier, la visite des postes de péage de Nganga-Lingolo au sud et de Lifoula au nord, principales portes d'entrée dans la capitale.

Cette visite, a précisé Clément Mouamba, est une manière de s'enquérir des conditions de travail des agents de santé et de la force publique chargés d'exécuter les instructions du gouvernement dans le cadre du dispositif de lutte contre la propagation du Covid-19.

Page 3



Le Premier ministre échangeant avec le directeur départemental de la Santé du Pool au péage de Nganga-Lingolo

SECTEUR PRIVÉ

Deux cents entreprises recevront un financement de l'Etat



Une chaîne de fabrication de boisson consenti par le gouvernement à deux cents sociétés privées. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale.

Page 2

Renforcer les capacités de diagnostic des laboratoires



Jacqueline Lydia Mikolo visitant le laboratoire de Pointe-Noire

En vue d'aller vers le dépistage de masse, les capacités nationales d'analyses des cas du coronavirus (Covid-19) viennent d'être améliorées grâce notamment à trois laboratoires biomédicaux dont deux à Brazzaville et un autre à Pointe-Noire. L'objectif étant de mieux contrôler la propagation de la pandémie à travers le diagnostic précoce des cas et une meilleure prise en charge des malades.

Page 8

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un accident fait un mort et des blessés à Mikalou

Un accident de circulation survenu le 27 avril au pont de Mikalou, dans le 6^e arrondissement, interpelle à une meilleure régulation en ce temps de confinement à Brazzaville où de longues files sont constatées dans les artères principales alors que seuls les véhicules dédiés aux biens et services essentiels sont autorisés à circuler.

Le constat fait les jours d'ouverture de marchés appelle les services de sécurité à plus de vigilance pour dissuader la population au respect des mesures édictées par les plus hautes autorités de l'Etat.

Page 4

FONCTION PUBLIQUE

Le recrutement des agents sociaux prévu au 3^e trimestre

Page 3.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de Terminale A et Troisième dans ce numéro

Pages 5, 6, 7, 10, 11, 12 et 13

ÉDITORIAL

Priorité

Page 2

ÉDITORIAL

Priorité

Parmi les leçons que nous devons tirer, nous Africains, de la crise humanitaire générée par le Covid-19 figurera en bonne place, pour ne pas dire en première place, la nécessité de développer les productions de toute nature qui permettent à l'homme de se nourrir, autrement dit de vivre. Les experts du monde entier sont, en effet, d'accord aujourd'hui sur le fait qu'une crise alimentaire de grande ampleur surgira à très court terme de la fermeture des frontières, de l'arrêt des transports, de la chute brutale du niveau de vie des peuples que le coronavirus a provoqués sur toute l'étendue de notre continent.

Vraie, évidente même pour l'Afrique dans son ensemble, cette priorité s'imposera plus encore dans la zone géographique où nous vivons, autrement dit dans l'immense Bassin du Congo, région des Grands Lacs comprise, où vit près du quart de la population africaine. Tout simplement parce que les ressources naturelles que détient cette partie de la planète sont aussi vastes que diverses et que, par conséquent, leur mise en valeur rationnelle, organisée, apportera une réponse aussi directe que rapide au problème humanitaire ici évoqué.

Il n'y a, dira-t-on, rien de bien nouveau dans une telle réflexion puisque les pays comme le nôtre n'ont pas attendu le drame actuel pour prendre la véritable mesure de l'enjeu que constituent le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et se lancer dans une exploitation raisonnable de ces richesses. Certes, mais la crise dont nous vivons les premiers temps confirme désormais l'absolue nécessité de donner la priorité à ces activités humaines et, de ce fait, ouvre de nouvelles perspectives pour leur mise en œuvre. Avec un appui de la communauté internationale qui sera certainement très concret en raison de la menace énorme que font peser d'ores et déjà sur la Terre entière la famine, les migrations, les affrontements entre les peuples qui pourraient surgir des troubles actuels.

Si un devoir s'impose, du moins nous semble-t-il, aux autorités publiques dans ce moment très particulier, c'est bien celui d'accélérer le programme de mise en valeur du territoire sur lequel nous vivons afin d'attirer vers nous les moyens techniques, financiers et autres que la communauté internationale déploiera très vite pour conjurer le mauvais sort qui se profile à l'horizon.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

L'État congolais maintient son financement à deux cents entreprises

La sélection des sociétés devant bénéficier du financement des pouvoirs publics se poursuit à travers le pays en dépit de la crise sanitaire due au coronavirus (Covid-19). Environ sept milliards FCFA ont été mobilisés par le gouvernement pour financer deux cents petites et moyennes entreprises (PME) et dix groupements d'intérêt économique.

La campagne nationale de sensibilisation des porteurs de projets a été lancée à Brazzaville, le 12 mars dernier, par la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany. À cet effet, des équipes devraient être déployées dans les principales villes du pays, notamment le long du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou passant par les villes telles Dolisie, Nkayi, Kinkala, Oyo, Owando.

Le travail des équipes sur le terrain consiste à identifier les entreprises et les porteurs de projets, puis à sélectionner les bénéficiaires sur la base du concours de plan d'affaires. D'abord, deux cents meilleurs plans d'affaires simplifiés seront sélectionnés, ensuite cent finalistes, avant l'étape

ultime de la distinction de cinquante lauréats bénéficiant des prix allant de cinq à quinze millions francs CFA. Pendant trois ans, les bénéficiaires vont recevoir des coachings en plus des financements.

En effet, le programme de financement des entreprises a été initié par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec). Il repose sur deux outils essentiels : le concours de plan d'affaires et le Fonds d'appui au développement des PME.

En lançant la campagne nationale, la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, avait

insisté sur le respect de la quote-part de 40% réservée aux jeunes, femmes et personnes vivant avec handicap. « Notre ambition est qu'à terme (...) se renforce dans la société congolaise la culture entrepreneuriale et managériale. Ainsi, vont émerger les nouvelles générations d'entrepreneurs professionnels et modèles dotés d'une forte capacité d'entraînement », avait-elle signifié.

À noter que la mise en œuvre des activités liées au concours de plan d'affaires et au Fonds d'appui au développement des PME est assurée par l'équipe de coordination du projet Padec, avec l'appui des experts de la Banque mondiale.

Fiacre Kombo

FINANCES PUBLIQUES

Le collectif budgétaire présenté au Parlement

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a présenté le 25 avril à la représentation nationale le projet de loi de finances rectifiée pour l'année en cours.

Initialement prévu à la somme de 2175 milliards FCFA, le projet de loi de finances rectificative soumis à l'approbation des députés se chiffre à 1083 milliards FCFA et en dépenses budgétaires à 1863 milliards FCFA, soit un déficit de -780 milliards FCFA.

Selon le ministre délégué, ce projet présente en trésorerie des charges de 892 milliards FCFA contre des ressources de 452 milliards FCFA entraînant ainsi un besoin de financement de 440 milliards FCFA. « De l'effet de ces deux déficits, il se dégage un déficit global de -1220 milliards FCFA, pour lequel

nous venons de vous présenter les mécanismes de financement », a résumé Ludovic Ngatsé.

En effet, devant les deux chambres du Parlement, le ministre est revenu sur le contexte de l'élaboration de la loi de finances rectificative 2020, l'orientation de la politique budgétaire, les hypothèses de ce collectif budgétaire et la stratégie adoptée pour le financement du gap. « La loi de finances rectificative, qui s'aligne sur la trajectoire d'une politique d'ajustement budgétaire à moyen terme, vise le renforcement des mesures d'amélioration et de sécurisa-

tion des ressources publiques ; la maîtrise des dépenses publiques pour leur plus grande efficacité ; la viabilisation de la dette publique », a-t-il rappelé.

A ces objectifs, s'ajoute, a-t-il poursuivi, la lutte contre la pandémie du Covid-19 et ses effets collatéraux. « D'où l'intérêt pour le gouvernement de prendre les mesures visant l'optimisation des dépenses pour renforcer le système de santé et amortir les chocs économiques et sociaux. » Présidant la plénière, les présidents des deux chambres Pierre Ngolo et Isidore Mvouba, ont pris acte de cette présentation.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FONCTION PUBLIQUE

Le recrutement des agents sociaux prévu au 3^e trimestre

La loi de finances rectificative soumise actuellement à l'approbation du Parlement a prévu un chapitre sur la prise en charge des dépenses liées au recrutement des agents sociaux.

Les dépenses des salaires et traitements subiront une légère baisse en lien avec les départs à la retraite, non compensés par les recrutements du personnel dans le secteur de l'enseignement et de la santé, devant intervenir au troisième trimestre de l'année en cours. Selon le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, qui a présenté le collectif budgétaire à l'Assemblée nationale, ces dépenses qui s'inscrivent en deuxième position dans l'ordre d'exigibilité sont passées de 391 milliards FCFA dans la loi de finances initiale à 386 milliards FCFA dans le budget ajusté, soit une baisse de -1,3%.

Au regard du contexte, l'arbitrage est, a-t-il expliqué, d'autant plus complexe car il est nécessaire d'augmenter les dépenses de santé pour faire de sorte que le système sanitaire dispose des capacités et des ressources nécessaires pour mieux lutter contre le Covid-19. En s'inscrivant dans la stratégie de restruc-

turation de la dette, avant toute renégociation dans ce contexte d'assèchement des ressources budgétaires, le gouvernement maintient inchangés ses engagements vis-à-vis de tous les créanciers. « *Les charges financières de la dette s'élèvent à 100 milliards FCFA contre 105 milliards FCFA dans la loi de finances initiale* », a fait savoir Ludovic Ngatsé.

L'exécution du budget de l'Etat des deux premiers mois de l'année encours

Prévues à 2 175 milliards FCFA, les ressources budgétaires ont été réalisées au 29 février à hauteur de 305 milliards FCFA, soit un taux de 14,04%. Pour le chapitre impôts et taxes intérieures : 91 milliards FCFA contre une prévision annuelle de 730 milliards FCFA, soit 12,41% ; droits de douanes : 16 milliards FCFA pour une prévision annuelle de 131 milliards FCFA, représentant un taux

de réalisation de 12,04% ; recettes pétrolières : 189 milliards FCFA, contre une prévision annuelle de 1201 milliards FCFA, représentant un taux de réalisation de 15,70%. Les cotisations sociales : 9 milliards FCFA, pour une prévision annuelle de 55 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 15,81% ; les recettes des administrations et de portefeuille : 1 milliard 400 millions FCFA, pour 27 milliards 500 millions de prévision annuelle, soit une réalisation de 5,09% ; les dons aucune mobilisation.

En termes de dépenses

Attendues à 1 661 milliards FCFA, les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 210 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 12,65%. Charges financières de la dette : 18 milliards FCFA, pour 105 milliards FCFA de prévision annuelle, soit un taux d'exécution de 16,86% ; personnel : 55 milliards

FCFA, pour une prévision annuelle de 391 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 14,18% ; biens et services : 23 milliards FCFA, pour 193 milliards FCFA de prévision annuelle, représentant un taux d'exécution de 11,97% ; transferts : 87 milliards FCFA, pour 599 milliards FCFA de prévision annuelle, soit un niveau d'exécution de 14,45% ; charges communes : 8 milliards FCFA pour une prévision annuelle de 45 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 17,08% ; investissements : 19 milliards FCFA, soit 5,88% des prévisions annuelles fixées à 325 milliards FCFA.

Quelques autres chiffres

Les recettes budgétaires attendues dans la loi de finances rectificative se déclinent comme suit : impôts et taxes intérieures sont réajustés à 271 milliards FCFA, contre 730 milliards FCFA dans la loi initiale, soit une baisse de -62,8% ; droits de

douanes révisés à 84 milliards FCFA contre 135 milliards FCFA auparavant, en diminution de -37,6% ; cotisations sociales reconduites à leur niveau initial de 55 milliards FCFA ; recettes pétrolières réajustées à 531 milliards FCFA contre 1188 milliards FCFA dans la loi de finances initiale, soit une baisse de -55,3% ; les recettes des services prévues à 12 milliards FCFA contre 24 milliards dans la loi de finances initiale, représentant une baisse de -50% ; les revenus du portefeuille devraient s'améliorer pour s'établir à 6 milliards FCFA avec des dividendes de la SNPC et de la Banque des Etats de l'Afrique centrale attendus respectivement à 5 milliards et 1 milliard FCFA. Globalement, les ressources budgétaires s'effondrent de -50,2% pour s'établir à 1083 milliards FCFA contre 2175 milliards FCFA dans la loi de finances initiale.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Le gouvernement va renforcer le contrôle aux points d'entrée de Brazzaville et Pointe-Noire

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a évoqué l'urgence de renforcer les mesures de protection contre le coronavirus (Covid-19) au niveau des points d'entrée des deux plus grandes agglomérations du pays.

Le chef du gouvernement s'est exprimé le 27 avril, à l'issue d'une visite effectuée en compagnie des ministres de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice et de la Santé, aux postes de péage de Lifoula et de Nganga-Lingolo, respectivement au nord et au sud de Brazzaville.

« *La visite est justifiée du fait que lorsque nous donnons les instructions, il faut s'assurer qu'elles soient mises en œuvre. Les Brazzavillois et Ponténégrins se déplacent sans raison or il est démontré que la majorité des cas positifs viennent de ces deux villes. Voilà pourquoi nous avons mis en place un dispositif de contrôle dans les points d'entrée* », a indiqué le Premier ministre.

Il a, par ailleurs, souligné qu'il faut renforcer le plus vite possible le dispositif de contrôle des points d'entrée, notamment sur le plan de la logistique avec l'installation des équipes permanentes de santé et de la force publique. « *Ce renforcement doit être accompagné des moyens nécessaires. A Lifoula, par exemple, la Congolaise des routes a accepté de travailler avec la force publique et les agents de santé dans ses bâtiments* », a expliqué Clément Mouamba.

De son côté, le directeur départemental de la Santé du Pool, le Dr Albert Touadi a rappelé que les agents de santé placés aux postes de péage étaient équipés des thermoflash, mais ils leur manquent une certaine commodité logistique, ainsi que l'appui des agents de la force publique. « *Il nous faut les paillottes pour permettre à nos collaborateurs de bien exécuter leur tâche quotidienne* », a-t-il suggéré.

Rude Ngoma

Les Brasseries du Congo offrent des produits hydro-alcooliques au CHU de Brazzaville

Les Brasseries du Congo (Brasco) ont fabriqué plus de onze mille gels qu'elles ont remis aux distributeurs, hôpitaux et orphelinats dans les deux grandes villes du pays.

L'opération, qui s'est déroulée simultanément à Brazzaville et Pointe-Noire le 24 avril, a été placée sous la supervision du secrétaire général des Brasco, Yves Makaya, en ce qui concerne Brazzaville, et le vice-président de la Fondation Brasco, Joseph Niama, en ce qui concerne la capitale économique, Pointe-Noire.

A Brazzaville, tout a débuté par la remise de cinq cents bouteilles de trente centilitres de solutions hydro-alcooliques aux distributeurs.

La cérémonie a eu lieu au siège des Brasco. Ensuite, la délégation conduite par le secrétaire général des Brasco s'est rendue à l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth à Mpila dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, où ont été remis des vivres et produits sanitaires. Notre-Dame de Nazareth héberge quarante-six enfants âgés de trois à vingt-deux ans, placés sous la tutelle de la Sr Marie Thérèse Ongayolo. Elle a remercié les Brasseries du Congo pour ce soutien combien important en cette période difficile. Après l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth, Yves Makaya et sa délégation se sont rendus au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B). Là-bas, les Brasco ont fait un don d'un fût de mille litres d'alcool pur et deux mille cinq cents bouteilles de solution hydroalcooliques. Avant de remettre le don, Yves Makaya a expliqué le contexte pour lequel il a remis au nom des Brasco ce



Remise du don à l'hôpital Adolphe Cissé par le vice-président de la Fondation Brasco (crédit photo/DR)

don au CHU de Brazzaville.

Le directeur général adjoint du CHU-B, le Dr Ulrich Judicaël Blez, réceptionnant le don au nom du directeur général, du personnel du CHU, de tous les malades admis au sein de ce centre et en son nom propre, a remercié les Brasseries du Congo pour ce geste qui vient à point nommé apporter un plus à ce centre qui a plus de deux mille agents, sans compter les malades.

Des dons similaires dans la ville océane

A Pointe-Noire, les distributeurs ont bénéficié aussi d'une dotation de cinq cents bouteilles de trente centilitres de solutions hydro-alcooliques remise par la direction marketing et commerciale. S'en est suivi celui de mille litres d'alcool pur et deux mille cinq cents bouteilles de solution hydro-alcooliques à l'hôpital Adolphe-Cissé par le vice-président de

la Fondation Brasco, Joseph Niama. Le don a été réceptionné par le directeur général de l'hôpital.

Après l'hôpital Adolphe-Cissé, le tour était revenu à l'orphelinat Centre Jean-Noël Ferrand à Tsiloulou (secteur Mont Kamba), où un lot de vivres et produits sanitaires (sacs de riz, cartons de pâtes alimentaires, bidons d'huile de vingt-cinq litres, cartons de poisson salé, de tomates en conserve, de savons) leur a été remis. La construction de ce centre avait connu la participation financière de Brasco en 2012, et est tenu par des sœurs qui viennent en aide aux personnes démunies de ce quartier. A Dolisie, une dotation de cinq mille bouteilles de trente centilitres de solutions hydro-alcooliques a été faite à la préfecture. S'en suivront les dotations aux distributeurs Brasco dans cette localité, et à Oyo dans le département de la Cuvette.

Bruno Okokana

RGPH-5

Les opérations de terrain se poursuivent sur l'ensemble du territoire

Précédemment suspendues en raison de l'état d'urgence sanitaire et du confinement de la population décrété du fait de la pandémie du Covid-19, les opérations du 5^e recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) se poursuivent normalement sur l'ensemble du territoire.

En vue de constater l'effectivité de cette opération sur le terrain, une délégation de l'Institut national de la statistique (INS) conduite par son directeur général, Gabriel Batsanga, a mené, du 21 au 25 avril, une intense activité à Pointe-Noire et dans le Kouilou. Lancées le 4 mars dernier sur toute l'étendue du territoire national par la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas chargée du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale, ces opérations de cartographie constituant la première phase du recensement avaient été arrêtées en application des mesures de lutte contre la pandémie du coronavirus.

Cependant, au regard du caractère de service essentiel que représente l'INS, le décret n° 2020-103 du 6 avril 2020 signé du Premier ministre et chef du gouvernement, Clément Mouamba, autorise la poursuite des opérations du recensement général tout en prescrivant à la commission nationale



nale de recensement sa continuité dans le strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale édictées dans le cadre du plan de riposte au Covid-19.

Depuis la reprise des opérations,

les équipes chargées du recensement ont renoué avec le terrain pour procéder à la phase de cartographie censitaire interrompue.

Elle a pour but de délimiter le territoire national en des zones qui

Les agents recenseurs sur le terrain/DR devront être couvertes pendant le dénombrement de la population. Afin de rendre effectives les différentes opérations qui vont avoir lieu dans les six mois à venir, la délégation de l'INS composée

de Gabriel Batsanga, assisté du coordonnateur du PSTAT, Patrick Valery Alakoua, a eu un échange avec les administrateurs-maires des six arrondissements de Pointe-Noire et du district de Tchianza Nzassi. Avec les autorités administratives locales, il était question de rappeler la mission consistant à servir de relais avec la population qui doit être sensibilisée à la nécessité de ces opérations en ouvrant leurs portes aux agents recenseurs.

En effet, munis des documents d'usage et équipés en instrument de prévention du Covid-19, les agents cartographes qui œuvrent dans tous les départements du pays ont mission de collecter, pour une durée de six mois, les différentes données nécessaires avant le dénombrement de la population. Il s'agit notamment du nombre de personnes vivant dans les ménages, la reconnaissance des ruelles, des voiries sans oublier le traçage et le découpage.

Guy-Gervais Kitina

CORONAVIRUS

Des vivres à la force publique et aux personnels de santé

Dans le but d'accompagnement des services qui sont en première ligne de la lutte contre le coronavirus, le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a offert des vivres à la gendarmerie, aux Forces armées congolaise (FAC), à la police nationale ainsi qu'aux hôpitaux de Brazzaville.

La distribution des produits par la ministre Antoinette Dinga-Dzondo s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des services qui travaillent nuit et jour pour faire observer et appliquer les mesures gouvernementales de la lutte contre la pandémie du coronavirus. C'est également une manière de débiter la distribution des différents vivres reçus par l'Etat congolais.

Au total, dix boeufs, mille cinq cents packs d'eau minérale, neuf sacs de sel, quatre cent vingt litres d'huile, vingt-cinq sacs de riz, treize cartons de javel puis treize autres cartons de détergents ont été partagés, respectivement au camp de la gendarmerie de la milice, à la Direction générale de la police, à la direction centrale du commissariat des FAC et à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo.

Les différents bénéficiaires ont signifié que ces dons permettront de nourrir et booster l'esprit de leurs collaborateurs. « Nous sommes en première ligne avec tous les risques possibles. Les contraintes du soutien logistique et alimentaire s'imposent évidemment à nous. Ceci n'est pas seulement un geste, mais aussi une solution. Ainsi, nous vous remercions pleinement puisque ce don ira droit dans nos chambres froides », a indiqué le colonel Bellarmin Ndongui de la gendarmerie nationale. Au nom de la Direction générale de la police, le colonel Didace Yobi a abondé dans le même sens que son collègue de la gendarmerie pour rappeler que ce don est une manière de renforcer la logistique de la force publique dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Le plus grand lot de ces vivres a été remis au ministère chargé de la Santé où après réception, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, accompagnée d'Antoinette Dinga-Dzondo a effectué la distribution selon les hôpitaux retenus. « Cette fois-ci, on ne



Antoinette Dinga-Dzondo donne les vivres aux agents de l'hôpital des Armées Pierre Mobengo/Adiac Antoinette Dinga-Dzondo lancant le projet Telema/Adiac

pense pas seulement aux malades, mais aussi et surtout aux personnels de santé qui travaillent tous les jours. Ces colis sont destinés à la nutrition des agents, puisque tous les sites de prise en charge assurent la nutrition du personnel, merci beaucoup à madame la ministre », a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo.

A en croire Antoinette Dinga-Dzondo, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville a, en dehors de l'huile, du riz, du savon, du sel, des détergents et de l'eau, bénéficié de deux boeufs. Les hôpitaux de Makélékelé, Bacongo, Mfilou, Talangaï et Blanche Gomez ont reçu un boeuf chacun ainsi que d'autres vivres. Notons que les mêmes lots des vivres ont été offerts aux enfants vivant dans les structures publiques de prise en charge des démunis.

Lancement de la distribution des vivres

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a, officiellement lancé, le même jour, l'opération de distribution des vivres, une initiative d'appui à l'inclusion

productive des personnes vulnérables, notamment les plus âgées de Brazzaville, Pointe Noire et du département du Pool. Au total, six mille bénéficiaires sont retenus.

La ministre Antoinette Dinga-Dzondo a personnellement remis des colis composés de riz, de poisson salé, de lait, de boîtes de conserve, de l'huile, de sucre, de pâtes et de savon à quelques personnes âgées, résidant dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé. Une façon de marquer le lancement de ce projet. Les administrateurs maires des localités retenues assureront le relais dans la distribution des kits dans leurs localités respectives. « L'opération que nous lançons aujourd'hui concerne les vingt et une localités retenues dont dix de Brazzaville, sept de Pointe-Noire et quatre du Pool. A cause de la limitation de circulation, nous ne pouvons pas faire toutes ces localités mais les responsables administratifs feront le travail », a conclu Antoinette Dinga-Dzondo.

Rude Ngoma

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un accident mortel crée la panique au pont de Mikalou

Ce lundi 27 avril, aux environs de 7 heures, un camion transportant des sacs de fougou a heurté devant le marché Maty au pont de Mikalou, un bus de la société Averda, causant la mort d'un militaire qui était à bord d'une moto.

Le véhicule poids lourd, de type Ben, en provenance de la partie nord du pays, était surchargé. A environ 100m du marché Maty où il venait décharger la cargaison, les freins ont lâché, aussitôt le chauffeur a perdu le contrôle de l'engin.

Dans sa descente, le camion a heurté violemment un bus (Coaster) de transport du personnel de la société Averda qui faisait la manœuvre à l'entrée du marché Maty. Aucun mort n'a été signalé parmi le personnel d'Averda, hormis des blessés qui ont été conduits à l'hôpital. Un militaire à bord d'une moto, a trouvé la mort. Ce dernier a été percuté par le bus sous le choc du camion.

Cet accident s'est produit un jour où la population s'approvisionne en produits vivriers au marché Maty conformément aux mesures de confinement à domicile édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Des personnes venues au marché domaniale, des riverains et des passants ont envahi les lieux, créant un embouteillage sur la voie. Les automobilistes ont eu du pain sur la planche pour atteindre le rond-point Mikalou ou le lycée Thomas Sankara.

Firmin Oyé

Constructions Géométriques des Coniques

I. Cas de la Parabole

1. Définition

Soit (D) une droite, F un point n'appartenant pas à (D) .
On appelle parabole de foyer F et de directrice (D) , l'ensemble des points M du plan tels que $MF = MH$ où H est le projeté orthogonal de M sur (D) .
Le segment $[FM]$ est appelé rayon vecteur de M .

2. Propriétés

P_1 : La droite (Δ) passant par F et perpendiculaire à la directrice (D) est un axe de symétrie appelé axe focal de la parabole.

P_2 : La parabole coupe son axe focal en un seul point S milieu du segment $[FK]$, où K est le projeté orthogonal de F sur (D) . Les points S et K sont respectivement le sommet et le pied de la parabole.

P_3 : La médiatrice du segment $[FH]$, est la tangente à la parabole au point M

P_4 : Le cercle de centre F et de rayon KP , où P est le milieu de $[FS]$, coupe la médiatrice du segment $[FS]$ en deux points M et M' de la parabole (P) .

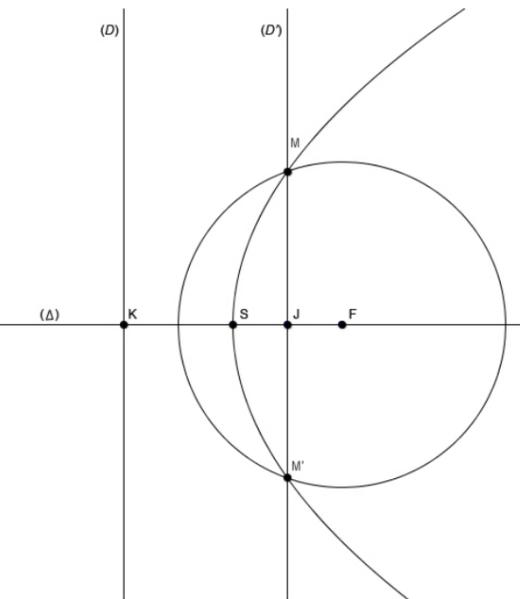
3. Théorèmes

T_1 : Si M est un point de la parabole alors le cercle de centre M et de rayon $[FM]$ est tangent à (D) en H c'est à dire que M est sur la médiatrice du segment $[FH]$.

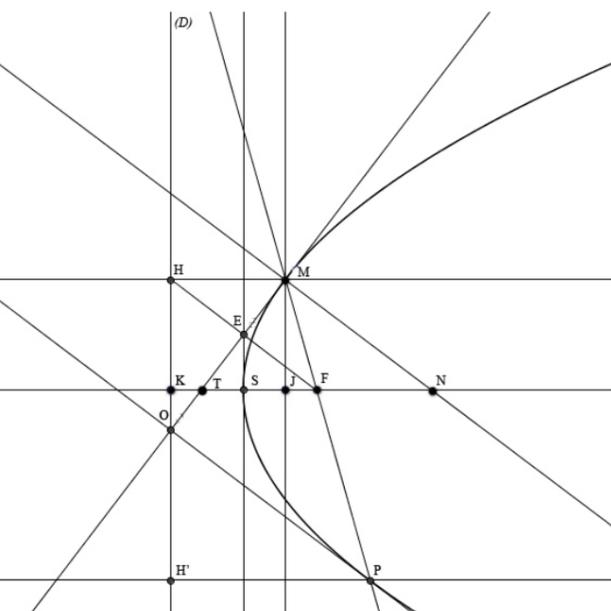
T_2 : La droite (D') parallèle à (D) en S coupe la tangente (MT) de la parabole en un point E milieu de $[FH]$, cette tangente est la bissectrice intérieure de l'angle \widehat{FMH} .

T_3 : Si $[MP]$ est une corde focale, les tangentes respectivement en M et P se coupent en un point O de la directrice (D) en formant un angle droit entre elles. Si de plus, H' est le projeté orthogonal de P sur la directrice (D) alors O est le milieu du segment $[HH']$

4. a) Construction de la parabole connaissant le pied et le foyer



4. b) Construction de la parabole connaissant la tangente



5. Autres caractéristiques de la parabole

- Corde focale** : c'est un segment de droite qui joint deux points d'un arc de la parabole en passant par son foyer. C'est le cas du segment $[MP]$.
Si la corde est perpendiculaire à l'axe focal de la parabole, elle s'appelle le **Latus rectum**.
- Pas ou Paramètre de la parabole** : C'est la distance du foyer à son projeté orthogonal K sur sa directrice (D) . On note $p = KF$
- Sous tangente** : Soit J le projeté orthogonal de M sur l'axe focal de la parabole, T le point où la tangente en M rencontre l'axe focal. Le segment $[TJ]$, projeté orthogonal de la portion de la tangente comprise entre l'axe focal et le point M , est appelé sous tangente de la parabole relative au point M .
- La normale** : C'est la perpendiculaire à la tangente en un point M de la parabole
- Sous normale** : Soit N un point de la normale situé sur l'axe focal.
Le segment $[JN]$, projeté orthogonal de la portion de la normale comprise entre M et N , est appelée sous normale de la parabole.

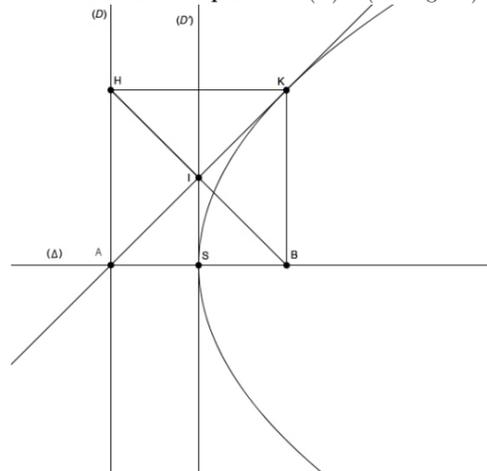
Activité

On considère un triangle ABC rectangle isocèle en A de sens direct tel que : $AB = 4cm$. On désigne par I et J les milieux respectifs des segments $[BC]$ et $[AB]$.
Soit K le symétrique de A par rapport au point I .

- Construire la parabole (P) de foyer B et de directrice la droite (AC) .
- Déterminer le pas ou paramètre de la parabole (P) .
- Démontrer que la droite (AI) est une tangente à (P) en un point à déterminer.
En déduire la sous tangente y relative.

Solution

- Construction de la parabole (P)** : (voir figure.)



- Pas ou paramètre de (P) .**

$$p = AB = 4cm$$

- Démontrons que (AI) est une tangente à (P) en un point à déterminer**
 $C \in (AC)$, directrice de (P) , de plus B est le foyer de (P) donc la médiatrice du segment $[BC]$ est une tangente de (P) , soit la droite (AI) car $(AI) = \text{méd}[BC]$.
Comme la perpendiculaire à (AC) en C coupe (AI) en K , alors (AI) est une tangente à (P) en K .
La sous-tangente y relative est $[AB]$

II. Cas de l'Ellipse

1. Définition Monofocale

Soit (D) une droite, F un point n'appartenant pas à (D) et e un réel tel que $0 < e < 1$.
On appelle ellipse de foyer F , de directrice (D) et d'excentricité e , l'ensemble des points M du plan tels que : $MF = eMH$ où H est le projeté orthonormé de M sur (D) .

2. Propriétés

P_1 : La droite (Δ) passant par F et perpendiculaire à (D) est l'axe focal de l'ellipse.

P_2 : L'ellipse coupe son axe focal en deux points A et A' appelés sommets.

Corollaire

Soit (E) une ellipse d'excentricité e ($0 < e < 1$) d'axe focal (Δ) et de sommets A et A' sur l'axe focal.

- ★ La médiatrice de $[AA']$ est un axe de symétrie de (E) appelé axe non focal.
- ★ Le milieu O de $[AA']$ est le centre de symétrie de (E) .
- ★ Les symétries F' et (D') respectivement par rapport à O sont aussi respectivement un foyer et une directrice de (E) .

3. Théorèmes

T_1 : Si A et A' sont les sommets de l'ellipse (E) situés sur son axe focal (Δ) alors :

$$A = \text{bar}\{(F, 1); (K, e)\} \text{ c'est à dire } \overrightarrow{OF} + e\overrightarrow{OK} = (1+e)\overrightarrow{OA}$$

$$A' = \text{bar}\{(F, 1); (K, -e)\} \text{ c'est à dire } \overrightarrow{OF} - e\overrightarrow{OK} = (1-e)\overrightarrow{OA'}$$

$$\text{D'où } \overrightarrow{OF} = e\overrightarrow{OA} \text{ et } \overrightarrow{OA} = e\overrightarrow{OK}. \text{ En posant } OA = a \text{ et } OF = c \text{ on obtient } e = \frac{c}{a}$$

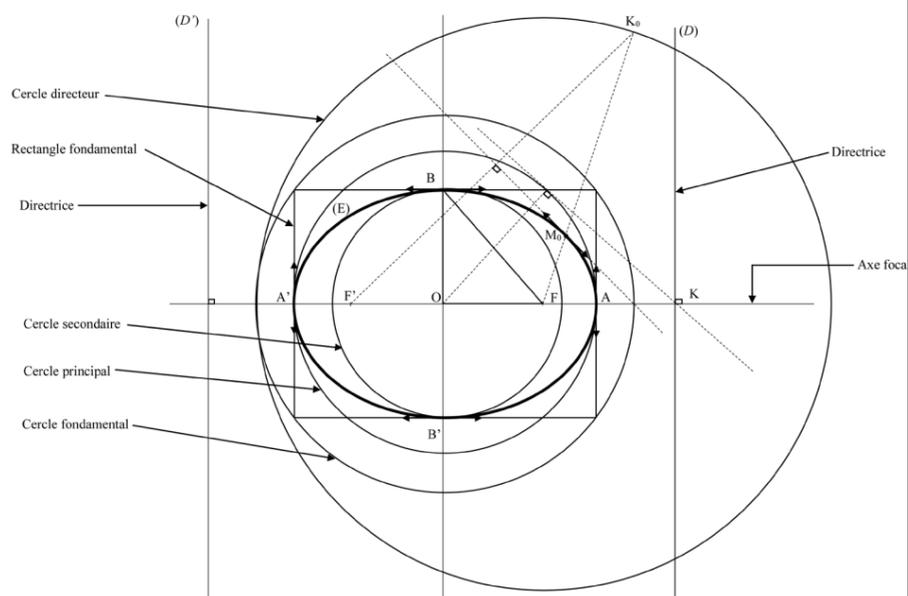
T_2 : Le cercle de centre F et de rayon $OA = a$ coupe l'axe non focal de l'ellipse (E) en deux points B et B' appelés sommets secondaires de (E) .

T_3 : La tangente en un point M_o de (E) est la perpendiculaire à la bissectrice de l'angle $\widehat{FM_oF'}$.

4. Construction d'un point M_o de (E)

On trace le cercle (C) de centre F et de rayon $2a$, appelé cercle directeur. On fixe un point K_o de (C) . L'intersection de la droite (K_oF) avec la médiatrice du segment $[K_oF']$ est le point M_o de (E) .

5. Construction de l'ellipse (E)



6. Autres caractéristiques de (E)

- * **Cercle principal** : C'est le cercle de diamètre [AA']
- * **Cercle secondaire** : C'est le cercle de diamètre [BB']
- * **Cercle directeur** : C'est le cercle de centre l'un des foyers et de rayon 2a
- * **Rectangle fondamental** : C'est le rectangle de longueur [AA'] et de largeur [BB'] et de centre O (centre de (E))
- * **Demi-distance focale** : c'est la distance du foyer F de (E) à son axe non focal. On note $OF = c$

Remarques :

- R_1 : La tangente au cercle principal en un point de la médiatrice du segment [BF] coupe l'axe focal en un point K de la directrice (D).
- R_2 : On sait que $BF^2 = OF^2 + OB^2$ or $BF = OA = a$ et $OB = b$ alors $OF = c = \sqrt{a^2 - b^2}$

7. Définition bifocale de l'ellipse (E)

L'ellipse de grand axe (AA') et de foyers F et F' est l'ensemble (E) des points M du plan tels que $MF + MF' = 2a$

- * Les symétries F' et (D') respectivement par rapport à O sont aussi un foyer et une directrice de (H).

3. Théorèmes

T_1 : Si A et A' sont les sommets de l'hyperbole (H) situés sur son axe focal (Δ) et $K \in (D) \cap (\Delta)$ alors :

$A = \text{bar}\{(F, 1); (K, e)\}$ c'est à dire $\vec{OF} + e\vec{OK} = (1 + e)\vec{OA}$ et
 $A' = \text{bar}\{(F, 1); (K, -e)\}$ c'est à dire $\vec{OF} - e\vec{OK} = (1 - e)\vec{OA}'$.
 D'où $\vec{OF} = e\vec{OA}$ et $\vec{OA} = e\vec{OK}$. En posant $OA = a$ et $OF = c$ on obtient $e = \frac{c}{a}$.

T_2 : Le cercle de centre F et de rayon $OF = c$ coupe l'axe non focal de l'hyperbole (H) en deux points B et B' appelés sommets secondaires de (H).

4. Définition bifocale de l'hyperbole (H)

L'hyperbole de grand axe (AA') et de foyers F et F' est l'ensemble (E) des points M du plan tels que $|MF - MF'| = 2a$

5. Construction d'un point M_o de (H)

On trace le cercle (C) de centre F et de rayon 2a, appelé cercle directeur. On fixe un point K_o de (C). L'intersection de la droite (K_oF) avec la médiatrice du segment [K_oF'] est le point M_o de (H).

6. Autres méthodes de construction géométriques d'un point M_o

D'après la définition bifocale de (H) : $|MF - MF'| = 2a$.

- * On pose : $r = MF > 2a$ et $MF' = r' = r - 2a$. On trace le cercle de centre F et de rayon $r > 2a$ et le cercle de centre F' et de rayon $r' = r - 2a$. L'intersection de ces deux cercles est un point M_o de (H).
- * On trace le cercle (C) de centre F' et de rayon 2a. On trace ensuite un rayon [$F'K$] de (C) puis médiatrice de [FK]. Cette médiatrice coupe ($F'K$) en un point M de (H) et est tangente en M_o de (H)

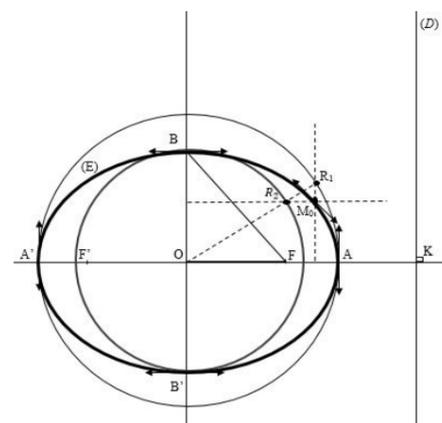
8. Autres méthodes de construction géométriques d'un point M_o

D'après la définition bifocale de (E) : $MF + MF' = 2a$.

On pose : $r = MF < 2a$ et $MF' = r' = 2a - r$. On trace le cercle de centre F et de rayon $r < 2a$ et le cercle de centre F' et de rayon $r' = 2a - r$. L'intersection de ces deux cercles est un point M_o de (E).

D'après la méthode du paramétrage :

A partir des cercles principal (C_1) et secondaire (C_2) de (E) on trace une droite passant par le centre O de (E) et coupant (C_1) en R_1 et (C_2) en R_2 , le point M_o de (E) est l'intersection de la parallèle à l'axe focal en R_2 et de sa perpendiculaire en R_1 .



III. Cas de l'Hyperbole

1. Définition monofocale

Soit (D) une droite, F un point n'appartenant pas à (D) et e un réel strictement supérieur à un ($e > 1$)
 On appelle Hyperbole de foyer F, de directrice (D) et d'excentricité e, l'ensemble des points M du plan tels que : $MF = eMH$ où H est le projeté orthogonal de M sur (D).

2. Propriétés

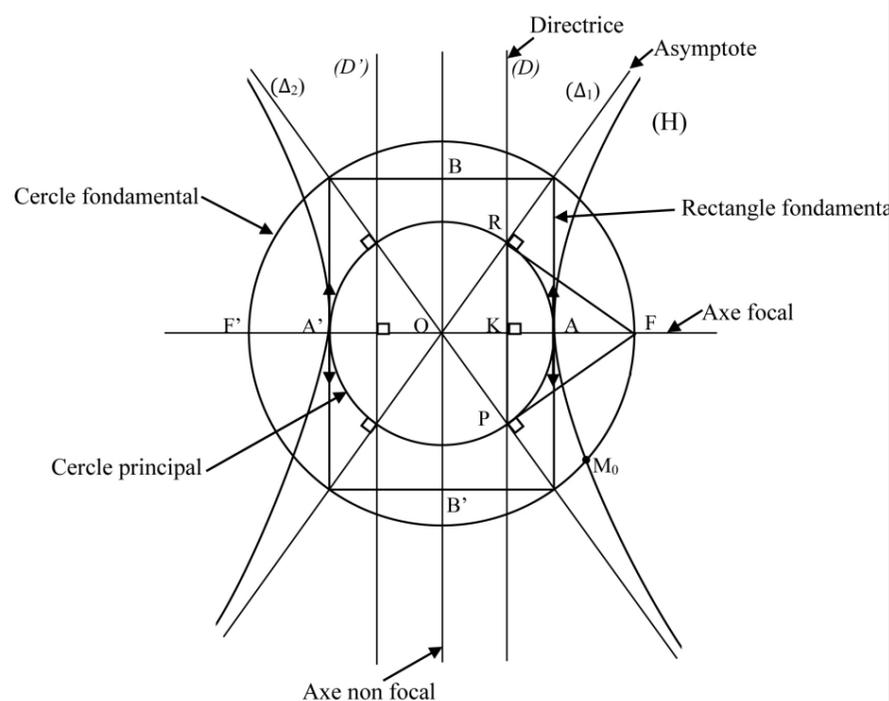
- P_1 : La droite (Δ) passant par F et perpendiculaire à (D) est l'axe focal de l'hyperbole.
- P_2 : L'hyperbole coupe son axe focal (Δ) en deux points A et A' appelés sommets.

Corollaire

Soit (H) une hyperbole d'excentricité e ($e > 1$) d'axe focal (Δ) et de sommets A et A' sur l'axe focal.

- * La médiatrice de [AA'] est un axe de symétrie de (H) appelé axe non focal.
- * Le milieu O de [AA'] est le centre de symétrie de (H).

7. Construction de l'hyperbole (H)



8. Autres caractéristiques de (H)

- * **Cercle principal** : C'est le cercle de diamètre [AA']
- * **Cercle directeur** : C'est le cercle de centre l'un des foyers et de rayon 2a
- * **Rectangle fondamental** : C'est le rectangle de longueur [AA'] et de largeur [BB'] et de centre O
- * **Demi-distance focale** : c'est la distance du foyer F de (H) à son axe non focal. On note $OF = c$
- * **Asymptotes** : Ce sont les diagonales du rectangle fondamental de (H). Elles coupent le cercle principal de (H) en deux points R et P de la directrice (D).

Remarques :

- R_1 : Le cercle circonscrit au rectangle fondamental coupe l'axe focal (Δ) en F et F'.

R_2 : Le projeté orthogonal R de F sur l'asymptote (Δ_1) est un point de la directrice (D) , de même que P le projeté orthogonal de F sur l'asymptote (Δ_2) , alors $OB = FR = FP = OB' = b$

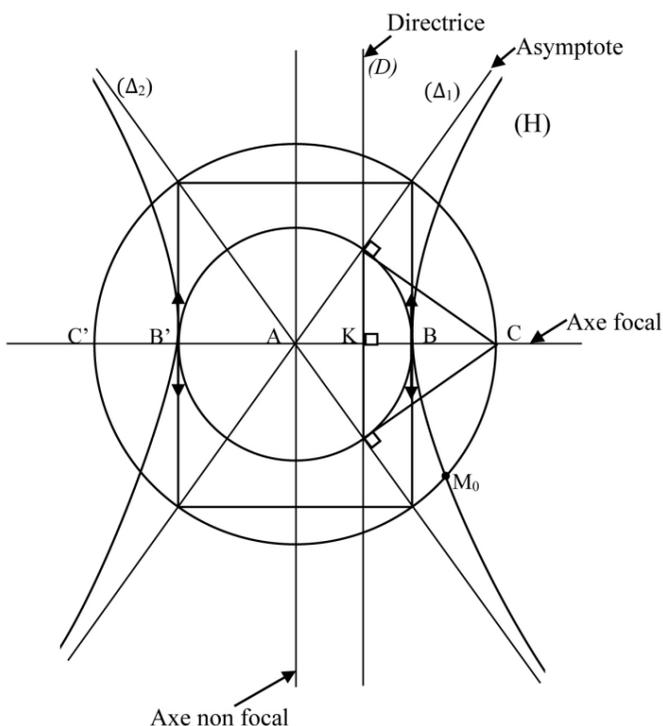
Activité

Dans le plan orienté, on considère les trois points A, B et C tels que $\vec{AC} = \frac{3}{2}\vec{AB}$. Soit (H) l'hyperbole de centre A de foyer C et dont l'un des sommets est le point B .

1. Déterminer l'excentricité e de (H) .
2. Déterminer l'une des directrice (D) de (H) située dans le segment $[AB]$
3. Construire (H) .

Solution

Schéma



1. Excentricité e

$e = \frac{c}{a} = \frac{AC}{AB}$ or, $\vec{AC} = \frac{3}{2}\vec{AB} \implies AC = \frac{3}{2}AB$, soit $e = \frac{3}{2}$

2. Directrice (D)

Soit $K \in (D) \cap (\Delta)$ où (Δ) désigne l'axe focal de l'hyperbole (H) c'est à dire la droite (AC) , alors $B = \text{bar}\{(C, 1); (K, e)\}$ c'est à dire $\vec{CB} = \frac{e}{1+e}\vec{CK} \implies \vec{CK} = \frac{5}{3}\vec{CB}$

3. Construction de (H) : voir figure.

FRANÇAIS TERMINALE (A)

Sous-discipline : Lecture / Niveau : Terminale Série : A

Thème : Le contre-pouvoir dans Le Mariage de Figaro de BEAUMARCHAIS

La lutte est une action ou un ensemble d'action que l'on peut mener contre une oppression ou des injustices en vue de changer, d'améliorer une situation défavorable. Plusieurs écrivains ont été des porte-parole des opprimés, des exploités. C'est ce combat qu'a tenté de mener Beaumarchais dans Le Mariage de Figaro. Ainsi est-elle la vie présentée comme un combat permanent. À propos, Victor Hugo affirme : « Ceux qui vivent sont ceux qui luttent ». Nous tenterons de justifier ces propos dans Le Mariage de Figaro.

Développement

• Rappel de la condition de valets

Les aristocrates ont tous les privilèges du simple fait d'être nés aristocrates. Ils n'ont aucun effort à faire, aucune capacité à démontrer. Ils ont un titre, des domestiques, du crédit, du prestige et des places. Le comble c'est qu'ils en abusent. Exemple, le comte profite de sa place de chef de magistrature pour s'interposer entre Figaro et Suzanne qui s'aiment. Il veut envoyer Figaro comme ambassadeur en Angleterre pour jouir de Suzanne grâce à sa place de chef de la diplomatie et envoie Chérubin au front en tant que chef de l'armée, parce qu'il le soupçonne de faire la cour à la Comtesse ou de courtiser la Comtesse, d'avoir un flirt ou de flirter avec son épouse la Comtesse Almaviva. Mais l'abus qui est à l'origine de la chute et de l'humiliation du Comte c'est le droit féodal aboli volontairement que le Comte veut restaurer, provoquant

ainsi la jalousie de Figaro, la vengeance de la Comtesse et la ruse de Suzanne.

• Stratégies de lutte de valets

Figaro, poussé par la jalousie, sait admirablement utiliser la foule des paysans du château pour faire pression sur le Comte, afin qu'il abolisse définitivement et solennellement les abus qui déshonorent son autorité. D'abord la conspiration contre le Comte (Cf. Ac 1, sc.10), l'emploi de la ruse, Figaro aidé de Suzanne et de la Comtesse pousse le Comte à se conformer à l'image publique qu'il veut donner de lui-même. Suzanne qui se substitue à Chérubin dans le cabinet de la Comtesse, fait comprendre avec la Comtesse au Comte qu'elles lui ont joué une comédie pour le punir de sa tyrannie. En plus Figaro utilise l'arme de la flatterie en lui faisant des compliments. Le Comte ne peut contredire l'image flatteuse que l'on présente de lui, d'autant qu'il avait promis publiquement d'abolir le droit de seigneur ? Figaro insiste donc lourdement sur la « sagesse » du Comte et sur la « pureté » de ses intentions. Suzanne, à son tour vante hypocritement la vertu de celui qui vient d'essayer de la séduire. La Comtesse enfin célèbre avec ironie la « fidélité » de son mari. Par ailleurs, les conspirateurs composent un portrait, mieux un contre portrait du Comte, reflet inverse de sa vraie nature: menteur, cupide, arbitraire et volage. Dans cette lancée, Figaro n'hésite

pas à lui couper la parole pour faire appel à la foule: « Joignez-vous à moi, mes amis ».

D'autre part, Figaro qui tient une « toque de femme » demande au Comte de l'offrir en public à Suzanne : c'est la « toque virginale ». Par ce geste symbolique, le Comte renoncera solennellement à toute prétention présente et future sur les servantes. De ce pas, tombe en brèche le droit de cuissage. De plus, Figaro et Suzanne usent de l'ironie pour se jouer du Comte. Figaro insiste sur les charmes de Suzanne qui, soi-disant, révèlent de la « grandeur » du sacrifice que le Comte a consenti. En réalité, il fait sentir que tout le poids de sa défaite et la valeur de ce qu'il a perdu. Enfin, Figaro qui venait de railler la politique s'attribue des mérites presque surhumains prétendant avoir « plus de science et de calcul... pour gouverner toutes les Espagnes ». Insoumis, il refuse de reconnaître la moindre supériorité innée des aristocrates qui n'ont rien prouvé pour mériter ; il rabaisse ainsi la politique au niveau de l'intrigue et non d'art supérieur.

Conclusion

En somme, dans Le Mariage de Figaro, furieux mais impuissant, le Comte Almaviva se débat d'abord maladroitement, puis semble accepter sa défaite et « se rendre ». Il déclare: « J'ai voulu ruser avec eux, ils m'ont traité comme un enfant ».

SANTÉ

Les laboratoires augmentent le taux de diagnostic du Covid-19

Les capacités nationales de diagnostic des cas de coronavirus (Covid-19) viennent d'être augmentées. En effet, outre les deux laboratoires actifs à Brazzaville, s'est ajouté un autre d'analyses biomédicales à Pointe-Noire de la Fondation Marie-Madeleine Gombes. Ainsi, les prélèvements de la ville océane et du Kouilou ne sont plus transférés dans la capitale mais se font sur place pour faciliter la prise en charge des malades.

« Par jour, 80 tests sont faits à Pointe-Noire et 200 à Brazzaville. L'objectif est d'augmenter le nombre de laboratoires pour aller vers le dépistage de masse et contrôler la propagation du Covid-19 », a expliqué la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, après avoir visité le laboratoire d'analyses biomédicales de Pointe-Noire.

Au début de la pandémie, le laboratoire national de santé publique était la seule structure sanitaire à faire le diagnostic de tous les échantillons de prélèvement du pays. Ce qui ralentissait la détection des cas de contamination et la prise en charge. Pour gagner en temps de riposte face à la menace, les scientifiques du comité d'experts ont retenu le laboratoire Christophe-Mérieux de la recherche médicale dirigé par le Pr Francine Ntumi. Ensuite s'est ajouté, le laboratoire d'analyses



La ministre en charge de la Santé visitant le laboratoire d'analyses biomédicales de Pointe-Noire doté de la capacité de diagnostic. « Le diagnostic précoce est ainsi intensifié. Les chiffres montrent que lorsque la prise en charge est précoce, le taux de guérison est de 95% », a si-

gnifié la ministre en charge de la Santé.

Selon elle, le gouvernement a commandé des équipements de laboratoire et d'autres intrants. L'objectif est de faire en sorte que les cinquante-deux districts sanitaires du pays puissent avoir les équipes d'intervention rapide pour faire les prélèvements, le suivi des sujets contacts et contrôler la propagation de la pandémie dont le nombre des contaminés est à 200, contre 19 guéris et 8 décès, selon le dernier point épidémiologique du 25 avril.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de surveillance et de recherche épidémiologiques du laboratoire national de santé publique, la France va débours 335 millions de FCFA. La convention de financement a été signée le 25 avril par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo et l'ambassadeur de France au Congo François Barateau.

Rominique Makaya

Les artisans reçoivent le matériel de confection des masques

La Fédération des artisans du Congo a réceptionné le matériel nécessaire du gouvernement, le 27 avril, à l'Agence nationale de l'artisanat (ANA). Le geste a été fait par Serge Gaston Mondélé Mbouma, directeur générale de l'agence.



Réception du matériel par les artisans

« Par cet acte, nous réalisons que le gouvernement a non seulement tenu sa promesse, mais il a aussi considéré les couturiers-artisans que nous sommes. Ça veut dire qu'il nous fait confiance. Nous venons de recevoir la première partie mais nous attendons la suite de la livraison. Les fournitures ne sont pas au grand complet en termes de quantité. Nous avons le tissu blanc, les files et les craies de tailleurs », a indiqué Luc Eric Ngossina, couturier modéliste et président de

la Fédération des artisans du Congo. Les artisans produiront cinquante mille masques pour toute la commande de l'Etat pour un début, alors que l'idéal serait d'en produire en moyenne cent cinquante mille par jours. « Une quantité de production qui pourrait évoluer, nous l'espérons », a-t-il déclaré.

Luc Eric Ngossina demande aux artisans-couturiers de produire des masques au standard exigé. Car, pense-t-il, c'est une question de santé. « Il ne faut pas se fier à ce réassemblage de tissus que

certains portent pour dire que ce sont des masques. Ils doivent être dans un tissu sûr pour des masques sûrs qui font respirer normalement et ne pouvant causer d'autres situations sanitaires », a-t-il averti. La promesse faite le 14 avril par Adélaïde Mougany, ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat lors de la rencontre avec les artisans du Congo, vient de connaître son début de réalisation. Elle avait rassuré les deux cent cinquante couturiers retenus dans ce projet qu'ils allaient bénéficier de l'accompagnement du gouvernement dans la confection des masques.

Le matériel que la Fédération des artisans a reçu est un signal fort dans la lutte contre la propagation du Covid-19 au Congo.

Achille Tchikabaka

Oui Market Solidaire, une initiative congolaise à partir de la France

Alors que la pandémie du Covid-19 freine la fréquence des transferts de la diaspora vers le Congo, une des initiatives solidaires arrive à la rescousse pour maintenir le précieux soutien à la famille restée au pays.

S'il est certes difficile d'établir avec exactitude les incidences sur les populations congolaises du fait des mesures barrières les privant des soutiens habituels apportés par les Congolais de l'étranger, on sait d'ores et déjà, par l'insistance des messages au quotidien, que ces mesures impactent sur la vie socio-économique des ménages. Face à l'endiguement qui s'est imposé au monde comme moyen le

De la plate-forme digitale de solidarité, les Congolais de l'étranger passeront leurs commandes. Sur place au Congo, assurent les initiateurs, une équipe se chargera d'acheminer le pack alimentaire de ravitaillement commandé en ligne. Pourra s'effectuer également l'envoi de fonds aux proches puisque, durant cette période, la plupart des banques traditionnelles des services de transferts d'argent comme Western Union, Money Gram ou Ria restent inaccessibles aux Congolais de France.

Les livraisons apprêtées dans les locaux à Brazzaville et à Pointe Noire permettront une livraison envisagée en moins de 48 H à domicile. Les transferts par des circuits sécurisés seront disponibles en temps réel. Les bénéficiaires auront le droit de regard sur la traçabilité des livraisons et des transactions financières.

Outre la reconfiguration du circuit de livraison des colis alimentaires et les transferts de fonds, un processus est prévu pour l'alimentation d'une cagnotte aux fins d'aider aussi les plus démunis.

Il s'agit cette fois-ci du volet social. Pour ce faire, l'équipe au Congo compte sur l'appui d'associations pré-sélectionnées par leur enracinement local et spécialisées dans l'apport affectif qui manque cruellement aux démunis solitaires invisibles. Une fois recensés par ces associations partenaires suivant leurs critères de qualification : âge, géolocalisation, en orphelinat ou centre de repos, les bénéficiaires sélectionnés recevront gratuitement des kits alimentaires.

Marie Alfred Ngoma



Agnès Ounounou initiatrice Oui Market Solidaire

plus sûr pour en finir avec la propagation du virus, la Congolaise Agnès Ounounou et une équipe dédiée en France, en appui de Oui Market Label de ESACE, acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, a mis en place un dispositif en riposte au Covid-19.

Il s'agit pour la Congolaise, explique-t-elle, de rester solidaires en cette période de grand trouble en apportant une aide-alimentaire à leurs proches au Congo tout en prenant le soin par la même occasion, de respecter les consignes de mesures-barrière des Congolais ici en France.

COVID-19

L'africanisation du concept de confinement

Avec environ 24.350 cas confirmés, l'Afrique s'inquiète de la pandémie du coronavirus qui a déjà coûté la vie à 1.195 personnes selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine (UA).

Cette crise, à la fois sanitaire et économique, commence à avoir des impacts, selon une récente étude du cabinet Finactu, qui dresse un état des lieux du continent et examine les bonnes mesures à adopter afin de limiter un choc économique. A en croire les derniers chiffres de Worlometers, le Covid-19 a déjà fait 158 729 morts pour 2.308 316 infections dans le monde. En Afrique, la pandémie prend une nouvelle dimension. Le continent compte environ 24.350 cas confirmés, 1.195 décès et plus de 5833 personnes guéries du Covid-19. L'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et le Maroc ont franchi le cap des 2000 infections.

L'Afrique n'est pas épargnée par la crise sanitaire et économique. Le débat s'est ouvert autour des mesures à adopter afin de limiter les effets de la crise sur les économies africaines. Intitulé

«*Le coronavirus et l'Afrique : quelles mesures pour atténuer l'impact de la crise sur les économies africaines ?*», l'étude du cabinet Finactu vise à «*nourrir la réflexion opérationnelle des dirigeants africains dans la meilleure réponse à cette crise, sans hésiter à rappeler l'humilité qui est de mise, face à une pandémie absolument inédite*». Depuis le début la crise du covid-19, la plupart des pays africains ont mis en place des mesures de confinement total ou partiel.

L'Afrique ne doit pas appliquer les mêmes dispositions mises en place en Europe, en Chine ou aux Etats-Unis. Dans un document, Finactu soutient que le confinement est «*la solution la plus efficace contre la propagation du virus*». «*Il s'agit d'une solution de pays riches, peu réalistes dans des pays africains*» soutient néanmoins l'étude.

«*Le confinement total ne serait pas supportable économiquement en Afrique car les populations comptent plus de 50% ou 60% de travailleurs informels*». Malgré la mise en place de fonds de soutien aux entreprises et aux populations dans certains pays, le confinement n'est pas faisable partout en Afrique, reconnaît le rapport.

Ainsi, quelques Etats africains «*ont intelligemment africanisé le concept de confinement*», souligne l'étude. Dans ces pays, au lieu de décréter un confinement total, les gouvernements se sont contentés d'isoler quelques villes. «*L'idée sous-jacente est de casser le lien entre les centres urbains où se concentrent l'épidémie, et les zones rurales dans lesquelles la possibilité de soigner les malades serait faible compte tenu des moyens de santé plus rares encore que dans les*

capitales et où les populations sont moins jeunes», explique Finactu, citant l'exemple du Bénin, du Burkina Faso et du Togo.

Au vu de l'étude, qui ne prend pas en compte les solutions africaines plutôt efficaces contre le Covid-19, «*la pénurie d'équipements médicaux adaptés inquiète*». Finactu rappelle que l'Afrique, qui abrite 1,3 milliard d'habitants, compte à peine 7000 lits et 1 médecin pour 5000 personnes, oubliant le poids de la solidarité de la famille et occultant l'efficacité des plantes médicinales. Malgré le manque d'infrastructures sanitaires, les derniers chiffres semblent confirmer que l'Afrique maîtrise la situation dans la plupart des pays. Le rapport reconnaît que le continent, dont la population est plus jeune et beaucoup moins concentrée par l'obésité, est moins touchée par le coronavirus, qui est une «*ma-*

ladie de personnes âgées, de comorbidité et de personnes en surpoids». Selon les estimations de l'étude, un pays comme le Bénin, où 5% de la population est âgée de plus de 60 ans, sera 5 fois moins touché que le Royaume-Uni. Face aux conséquences de cette crise à la fois sanitaire et économique, les investisseurs institutionnels, notamment les caisses de sécurité sociale, jouent un rôle central dans le soutien à l'économie. Pour l'étude, «*l'Afrique toute entière doit accélérer le renforcement de ses investisseurs institutionnels que sont les assureurs, les institutions de sécurité, les caisses de dépôts et consignation, etc. et plus que jamais aussi, les gouvernements doivent généraliser les systèmes de prévoyance sociale à toutes les populations*». Dans ce sens, l'Afrique va devoir inventer son propre modèle, conclut le rapport.

Noël Ndong

EN MÉMOIRE

28 avril 2019-28 avril 2020

Il y a déjà une année que maman Marie Ansala, Samafou, avait rendu l'âme à l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo.

En ce jour du premier triste anniversaire, chargé d'émotion et aussi de souvenirs, les enfants, neveux, petits fils et arrières petits fils de l'illustre disparue prient tous ceux qui l'ont connue directement ou indirectement d'avoir une pensée pieuse pour elle. Maman, ton courage, la combativité, ta générosité, ta dignité, ta lutte contre la pauvreté, ta recherche du mieux être et autres qualités sont pour nous des vertus référentielles au point de ne jamais t'oublier.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel.



NÉCROLOGIE



Le colonel président de la Promotion défense et patrie de la 3e promotion des élèves officiers de l'Académie militaire Marien Nguouabi a le regret d'informer à tous les officiers de ladite promotion, à tous les Djiriens et à l'ensemble des officiers du décès du colonel Fielany Bienvenu Patience, survenu le lundi 20 avril 2020 à New York aux Etats-Unis des suites du Covid-19.

L'inhumation aura lieu à New York. La Défense et Patrie par ma voix présente toutes ses condoléances les plus émues à la famille de l'illustre disparu.

Droit de réponse du CESD au journal Les Dépêches de Brazzaville à la suite de la publication n°3725 de l'édition numérique du mardi 21 avril 2020 de l'article : Le CESD cesse ses activités

Tout comme la plupart des lecteurs du journal les Dépêches de Brazzaville du 21 avril 2020 N°3727 édition numérique, la direction du Centre d'études et sport La Djiri a eu la surprise de constater la cessation des ses activités préemptoirement annoncée par le journaliste James Golden Eloué chargé de la rubrique « sports » au sein dudit journal.

Le Centre d'études et sport La Djiri, par la voix de son promoteur, exprime son indignation et sollicite par la même occasion un droit de réponse quant au contenu qu'il juge diffamant et séditieux vis-à-vis de l'autorité de la tutelle en charge des questions liées aux sports. En effet, le CESD, faut-il le rappeler, est une structure privée de formation pédagogique et sportive communément appelée « Académie de Football » régulièrement affiliée à la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Le CESD, comme toutes autres associations sportives, participe au mouvement associatif et sportif congolais. Par conséquent, il n'a de droit de tutelle avec le ministère des Sports que par le biais des relations avec la Fécofoot; sauf dans le cas d'une subvention exceptionnelle décidée par le ministère des Sports selon sa politique de développement du sport. Rappeler une prétendue promesse du ministre des Sports comme prétexte à une faillite d'une structure du mouvement associatif sportif relève de la

pure sédition.

Le CESD n'a jusqu'à preuve de contraire cessé ses activités, puisqu'il participe régulièrement par le biais de son équipe élite (Le Club d'élite sportive de Djiri) au championnat national ligue 2 zone B Brazzaville- Pool de la Fécofoot. Au niveau de la ligue départementale de football de Brazzaville, le CESD compte deux équipes U20 et U17. Ces catégories des équipes sont exclusivement réservées aux jeunes pensionnaires internes comme externes du Centre d'études et sport de DJIRI.

Du point de vue pédagogique comme suite à la pandémie du coronavirus, le département pédagogique attend la réouverture des écoles par le gouvernement de la République pour présenter des candidats aux examens d'Etat.

Au-delà des questions structurelles, le CESD comme bien d'autres entités économiques accuse le contre-coup de la récession qui sévit dans le monde. Il revendique le droit à la bonne information du public comme d'ordinaire prôné

par votre journal au terme d'une enquête rondement menée de façon contradictoire. Le CESD fidèle à sa vocation de former des jeunes congolais aux carrières professionnelles revendique, par ailleurs, une certaine considération eu égard à sa production intellectuelle, professionnelle et sportive finalement rappelée par votre journaliste

A ce propos, une fois de plus des jeunes comme Italy Ossété Harvy, Obongo Prince, Costode Drovery, Nguessi Ondama Nicolas, Avounou Bel Durel, Ngouenimba et bien d'autres portent haut l'étendard de la politique de formation du CESD en défendant fièrement les couleurs nationales dans les sélections du Congo toutes catégories confondues. C'est l'honorable voie pleine de promesses que le CESD a choisie pour contribuer au développement et la relève du football comme dans bien de pays

N'en déplaisent aux esprits chagrins prompts à tirer le Congo du sport vers le bas, alors même que partout dans le monde le concept Etudes et Sport est le paradigme essentiel dans la formation des jeunes et de leur insertion dans la vie professionnelle

Président de la Fondation Rêves de Gosse.

Dieudonné Bénito AMOUZOUZ
Promoteur du CESD

Sous-discipline : Lecture / Niveau : Terminales A, C et D

Thème : Temporalité et intemporalité dans *Le Pleurer-Rire* d'HENRI LOPES et dans *Le Mariage de Figaro* de BEAUMARCHAIS

Suivant la vision des écrivains réalistes du XIXe siècle, l'œuvre littéraire est fille de son temps. Elle est écrite à une époque donnée pour répondre aux besoins d'une génération. Or, pour CALVINO ITALO, l'œuvre littéraire « (...) c'est un livre qui n'a jamais fini de dire ce qu'il a à dire ». De ces deux tendances se dégagent les notions de la temporalité et de l'intemporalité de l'œuvre littéraire.

Le Pleurer-Rire d'Henri LOPES et *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais sont-elles des œuvres d'actualité ? Les thèmes traités dans *Le Pleurer-Rire* et dans *Le Mariage de Figaro* sont-ils encore à la une dans nos sociétés actuelles ?

I. Le roman *Le Pleurer-Rire* et la pièce de théâtre *Le Mariage de Figaro* sont limités dans le temps. En effet, Les œuvres du passé appartiennent au passé. Elles ne sont pas utiles pour les générations futures.

1.1. *Le Pleurer-Rire* et *Le Mariage de Figaro* sont des œuvres usées

Le temps ayant fait son œuvre destructrice, ces deux œuvres appartiennent à une autre galaxie.

Illustration

À propos Alain Robbe Grillet écrit : « L'écrivain doit accepter avec orgueil de porter sa propre date, sachant qu'il n'y a pas de chef d'œuvre dans l'éternité, mais seulement des œuvres dans l'histoire (...) »

1.2. *Le Pleurer-Rire* et *Le Mariage de Figaro* sont des œuvres dépassées.

Les grandes œuvres du passé sont bonnes à mettre au rencart et constituent même un obstacle à la création contemporaine.

Illustration

Antonin Artaud affirme : « Les chefs d'œuvre du passé sont bons pour le passé : ils ne sont pas bons pour nous. (...) nous avons le droit de dire (...) aux façons de sentir actuelles et tout le monde comprendra ».

1.3. *Le Pleurer-Rire* et *Le Mariage de Figaro* évoquent des problèmes qui ne sont plus d'actualité.

Toute œuvre est datée de par son sujet, son style ou ses thèmes et qu'il faut en avoir conscience pour bien les apprécier.

Illustration

Le Mariage de Figaro développe le sujet du mariage et du droit de cuissage qu'avaient les aristocrates du XVIIIème siècle. Un sujet qui n'existe plus de nos jours. *Le Pleurer-Rire* fait le portrait d'un soudard devenu chef d'Etat à l'issue d'un coup d'état. Ce qui paraît illogique avec l'avènement de la démocratie qui met l'accent sur le choix du peuple.

De même, Les problèmes développés dans ces œuvres notamment les privilèges de

l'aristocratie, la condition de la femme, la critique de la politique, l'incompétence des juges, le manque de liberté d'expression, le monopartisme ... appartiennent également au passé.

1.4. La véritable admiration est historique
Une œuvre n'a de valeur que dans son encadrement, et l'encadrement de toute œuvre, c'est son époque.

Illustration : La position qu'avaient ces œuvres, plus précisément leur signification, les problèmes soulevés et même condamnés ont fait qu'elles soient considérées comme des œuvres révolutionnaires parce que critiquant les injustices sociales et les privilèges de l'aristocratie, les injustices faites aux femmes, l'arbitraire et la tyrannie du pouvoir.

II. Le roman *Le Pleurer-Rire* et la pièce de théâtre *Le Mariage de Figaro* ne sont pas limités dans le temps. Ce sont des œuvres intemporelles.

1. Ce sont des ouvrages qui traversent les générations au regard des thématiques qu'ils abordent, leur pertinence et leur style. Car une œuvre littéraire de renom est celle qui demeure d'actualité.

Le Pleurer-Rire et *Le Mariage de Figaro* sont deux œuvres qui demeurent d'actualité en ce sens qu'elles dénoncent les abus du pouvoir politique.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, Henri LOPES dénonce la dictature de BWAKAMABE qui se perpétue aujourd'hui dans la plupart des pays africains. Dans *Le Mariage de Figaro*, Beaumarchais met à nue l'autoritarisme du Comte ALMAVIVA qui maltraite ses valets. C'est le cas dans certains pays où les ouvriers sont actuellement malmenés.

2. Dans ces deux ouvrages, il y a la dénonciation de la dépravation des mœurs.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, SOUKALI et Ma Mireille sont infidèles. Car elles se permettent d'introduire le Maître d'Hôtel dans leurs foyers et souillent ainsi leurs lits conjugaux en l'absence de leurs époux.

Dans *Le Mariage de Figaro*, le Comte ALMAVIVA se permet de faire la cour aux filles célibataires alors qu'il est marié à Rosine.

3. Ces deux œuvres font la peinture ou critiquent les inégalités sociales.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, les Djabotama sont privilégiés au détriment des Djassikini, des Tsouka et des Djatekoue.

Dans *Le Mariage de Figaro*, il existe des classes sociales. Les Maîtres et les valets ne sont pas logés dans la même enceinte. Mar-

celline qualifie les uns de « grands » et les autres de « petits ». Cette réalité est présente dans plusieurs pays où règnent le tribalisme et la course au pouvoir.

4. Ces deux ouvrages dénoncent la violence qui de nos jours est monnaie courante dans beaucoup de pays où les opposants politiques sont tués ou incarcérés dans les prisons.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, YABAKA est torturé et tué sauvagement par le Commando Bazoka.

Dans *Le Mariage de Figaro*, le Comte ALMAVIVA se trouve violent envers Chérubin.

5. Dans ces deux œuvres, il est question de la condition de la femme qui n'est pas acceptable.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, la femme est considérée comme un simple objet de plaisir, censée aider l'homme à assouvir ses besoins libidinaux.

Dans *Le Mariage de Figaro*, le Comte veut conquérir toutes les femmes du château.

6. Ces deux œuvres ont une éternité de style avec la recherche de la bonne langue, du respect des normes rédactionnelles du genre littéraire et la recherche du beau.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, on note la langue châtiée du capitaine YABAKA, la polynarration, la présence des récits imbriqués, l'insistance sur le comique.

Dans *Le Mariage de Figaro*, on relève le style ironique de Figaro ; l'observation des règles du théâtre classique (règle des trois unités, de la vraisemblance et de la bienséance) ; la présence du comique.

7. Ces deux œuvres présentent une éternité à partir de la fresque offerte.

Le choix d'une période, d'un fait marquant la société, digne d'intéresser la postérité.

Illustration

Dans *Le Pleurer-Rire*, l'Afrique des premières années de l'indépendance.

Dans *Le Mariage de Figaro*, la fin de la monarchie, l'éveil des valets.

Source d'inspiration pour le futur. Emmanuel DONGALA dans *Photo de groupe au bord du fleuve*, parle aussi de la dictature comme Henri LOPES. Autant, *Le Mariage de Figaro* est encore mis en scène aujourd'hui.

Tous ces faits évoqués justifient que *Le Pleurer-Rire* et *Le Mariage de Figaro* demeurent d'actualité.

Au terme de notre analyse, il y a lieu de retenir que ces deux œuvres ont su résister à l'épreuve du temps, compte tenu des différents thèmes, du style et de la fresque présentés. Elles demeurent ainsi d'actualité.

Niveau: Terminale**Séries: A, C et D / Sous-discipline : Exercices littéraires (Dissertation)****Thème: l'animisme dans le Pleurer-Rire****Sujet : Dissertation**

Dans « Colloque international sur la coopération technique », A. PHILIP écrit : « Les croyances animistes font obstacle au développement et à la bonne gestion de la chose publique ». Analysez cette assertion en vous appuyant sur votre connaissance du roman Le Pleurer-Rire d'Henri LOPES.

I. Analyse du sujet :

1. Lecture

2. Identification des parties du sujet

1ère partie : l'énoncé : A. PHILIP écrit : « Les croyances animistes font obstacle au développement et à la bonne gestion de la chose publique ».

2ème partie : consigne. Analysez : plan explicatif

3. Explication des mots ou expressions-clefs du sujet

- Croyances animistes : conviction, espérance, foi, confiance aux fétiches (ou irrationnelles)

- Font obstacle au développement et à la bonne gestion de la chose publique : constituent un handicap, un frein ; empêchent l'épanouissement, l'évolution, l'essor, la transformation et la meilleure gestion, la gouvernance, le management de la cité, de la république, d'un pays.

4. Thème : L'animisme

5. Problème posé : les méfaits de l'animisme dans la gestion de la cité.

6. Reformulation : Les pratiques fétichistes freinent l'évolution et la bonne gouvernance du pays.

7. Problématique : En quoi faut-il admettre que l'attitude fétichiste dans Le Pleurer-Rire de LOPES se dresse contre la transformation en mieux de la cité ? En quoi les pratiques fétichistes constituent un obstacle au développement du pays de Tonton ?

II. Recherche des idées

Thèse : Les croyances animistes constituent un sérieux handicap à l'éclosion de la cité et suit comme une ombre la vie politique, conjugale et l'univers social dans Le Pleurer-Rire de LOPES.

- Sur le plan politique

Argument 1 : L'animisme est un levier que tous les politiques au pouvoir utilisent.

Exemple 1 : Le personnage de Tonton dans Le Pleurer-Rire de LOPES. En effet, nous pouvons nous référer aux différents objets à portée magique octroyés à celui-ci lors de son investiture coutumière aux pages 46, 47 : « La queue de lion, symbole de la force et de la puissance. Raison pour laquelle, il ne s'en passa pas en toutes circonstances » ; « Le collier formé de dents des guerriers disparus. Question de gouverner avec l'audace et la hargne de ces esprits qui ont fait leur preuve en matière de guerre » ; « Le Litassa, qui en français signifie le pouvoir des ancêtres » ; « Le bonnet en raphia, la peau du léopard, un sanctuaire sont autant d'éléments qui nous plongent dans un univers mystique ». Devant ces objets combien importants, il serait aberrant de croire que ce Chef d'Etat pense au développement et à la gestion du pays, sinon qu'à ses intérêts égoïstes. Il sera loin d'avoir une orientation rationnelle à la gestion de la chose publique.

Argument 2 : La croyance à l'animisme est devenue une question de souveraineté nationale lorsque la situation touche la sécurité et la survie du régime.

Exemple 2 : La recherche du colonel Haraka, dans Le Pleurer-Rire, par le pouvoir sadique de Tonton a fait l'objet d'un mandat d'arrêt international fétichiste. Non seulement, il fait intervenir le collège des féticheurs locaux, il organise une conférence internationale des clairvoyants pour le retrouver. Hélas, ce sera un leurre, une dépense abusive alors que le pays est en proie à une crise aiguë : « Envoyez des délégations dans les pays africains principaux producteurs de grands féticheurs... Eh ! Vous là, n'oubliez pas l'Europe non plus. Qu'on m'y cherche les meilleurs clairvoyants ». Au regard de ce qui précède, au lieu de faire intervenir la police ou l'interpol scientifique,

il croit retrouver le colonel HAKA à partir des pratiques occultes ; mais une peine perdue.

Argument 3 : Même les opposants au pouvoir tenteraient d'accéder à la magistrature suprême en faisant usage des pratiques fétichistes afin d'atteindre facilement le méticuleux dictateur.

Exemple 3 : C'est ainsi qu'on dira de Yabaka dans Le Pleurer-Rire qu'il avait sacrifié un mouton blanc vivant dans un cimetière la nuit et qu'il y avait associé une photo de Tonton percée de coup d'aiguilles.

- Sur le plan conjugal

Argument 1 : Le recours aux pratiques fétichistes ou animistes permet à tout un chacun de stabiliser la vie conjugale.

Exemple 1 : C'est par exemple le cas d'Elengui dans l'œuvre qui recourt au clairvoyant pour chercher à comprendre les causes de l'immobilisme sexuel ou la faiblesse sexuelle de son mari ; car pour elle, quelqu'un a jeté un mauvais sort à son mari

Argument 2. Le recours à l'animisme permet de se faire aimer et d'avoir plusieurs partenaires

Exemple 2. Soukali, elle affirme que son clairvoyant est plus fort que le clairvoyant d'Elengui sinon Le Maître d'hôtel l'aurait déjà quittée. Ce dernier lui-même recourt à une consultation de clairvoyant pour espérer réaliser son rêve d'intimité avec madame Berger. Bwakamabé, avec la litassa reçue, « nulle femme ne peut lui résister. »

Argument 3. L'animisme garantit une vie sexuelle épanouie, d'être performant sexuellement.

Exemple 3. Le Maître d'hôtel s'est rappelé l'approvisionnement en écorces aux vertus aphrodisiaques pour valoriser ses compétences libidinales après la déception de la nuit décevante avec Elengui

- Sur le plan social

Argument 1 : Toutes les couches sociales du pays vivent d'animisme et d'irrationalité occasionnant ainsi le sous-développement, la mauvaise gouvernance. Elles consultent à tout instant les clairvoyants qu'elles considèrent comme des conseillers sociaux.

Exemple 1. Tout le monde consulte les clairvoyants ; même l'équipe nationale de football.

Argument 2. Les phénomènes naturels sont expliqués par des théories animistes dans le cadre du développement du pays.

Exemple 2 : Tel est le cas du prolongement de la saison sèche dans Le Pleurer-Rire qui trouve sa signification par le fait qu'un chasseur aurait tué une "Mamy water" La popularité de Tonton est aussi le fait des fétiches. Le ministre des affaires coutumières est limogé pour n'avoir pas pris le soin de consulter un clairvoyant qui pouvait "attacher la pluie" à l'occasion de l'inauguration de la Cité du 1er avril.

Argument 3. L'animisme refuse l'explication rationnelle des faits et grossit les actes des hommes, surtout les hommes politiques.

Exemple 3. Tonton aurait échappé à la mort lors de la fusillade de la garden-party en disparaissant devant son assaillant qui d'ailleurs en tirant sur lui les balles changeaient de direction.

Conclusion :

Au terme de notre analyse, nous pouvons dire que LOPES dans Le Pleurer-Rire condamne tous les êtres qui placent leur espoir ou effort dans les fétiches car ils nuisent à la mobilité, l'émergence des idées, compétences capables de favoriser le développement et la bonne gouvernance de la cité. Pire, la croyance aveugle, l'observation servile de l'animisme est une honte pour l'Afrique dans un monde moderne. Bref, aucune nation rationnelle ne peut prétendre émerger en tournant ses regards vers l'illusion, l'hallucination des fétiches.

STATISTIQUES

1.1 GÉNÉRALITÉS

1.1.1 La statistique

La statistique est une science qui a pour objet de collecter, classer, analyser et présenter de façon compréhensible un ensemble de données. Ces données peuvent provenir de plusieurs domaines comme : la médecine, l'éducation, l'économie,...

1.1.2 Les statistiques

Les statistiques sont les résultats produit par la statistique entant que science.

1.1.3 Collecte des données

Elle se fait au moyen de deux approches : le recensement et le sondage.

a) Le recensement

Il consiste à interroger chaque individu de la population cible.

b) Le sondage

Il consiste à interroger une partie de la population qu'on appelle échantillon.

1.2 Série statistique à une variable

Soit la série statistique suivante :

x_i	x_1	x_2	x_3	...	x_k
n_i	n_1	n_2	n_3	...	n_k

Solution

Calculons la moyenne de cette série.

$$\bar{X} = \frac{8 + 2 + 5}{7} = \frac{15}{7}$$

1.2.4 Étendue

L'étendue est la différence entre la plus grande valeur et la plus petite valeur de la série.

On a : $E = \text{Max} - \text{Min}$.

1.2.5 Variance

$$\text{On a : } V(X) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^k n_i (x_i - \bar{x})^2.$$

Théorème de König

$$V(X) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^k n_i x_i^2 - \bar{x}^2.$$

N.B : La variance est un nombre positif.

1.2.6 Écart-type

$$\text{On a : } \rho(X) = \sqrt{V(X)}.$$

1.2.7 Écart-moyen

On appelle écart moyen de la série statistique $(x_i, n_i)_{1 \leq i \leq k}$ de moyenne \bar{x} , le nombre

réel e_m défini par :

$$e_m = \frac{n_1|x_1 - \bar{x}| + n_2|x_2 - \bar{x}| + \dots + n_k|x_k - \bar{x}|}{n_1 + n_2 + n_3 + \dots + n_k}$$

$$e_m = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^k n_i |x_i - \bar{x}|$$

1.2.8 Effectifs cumulés

Soit $(x_i; n_i)_{1 \leq i \leq k}$ une série statistique dont les modalités sont rangées par ordre croissant.

▷ On appelle effectif cumulé croissant noté (*E.C.C*) de modalité x_i la somme des effectifs des modalités inférieures ou égale à x_i .

▷ On appelle effectif cumulé décroissant noté (*E.C.D*) de modalité x_i la somme des

1.2.1 Effectif total

On appelle effectif total d'une modalité n_i le nombre d'individus ayant cette modalité. On le note souvent par N .

On a : $N = \sum_{i=0}^k n_i = n_1 + n_2 + n_3 + \dots + n_k$; avec $\sum =$ la somme.

1.2.2 Fréquence

On appelle fréquence d'une modalité, le quotient de l'effectif de cette modalité par l'effectif total de la population. Elle est notée par f_i et définie par : $f_i = \frac{n_i}{N} \times 100$

Les fréquences sont généralement exprimées en pourcentage.

Exemple

Soit la série statistique suivante :

x_i	1	3	0	4
n_i	3	2	4	1

- 1) Quel est l'effectif total ?
- 2) Calculer les fréquences des modalités 1, 3 et 0.

Solution

- 1) Effectif total
 $N = 10$
- 2) Calculons les fréquences des modalités 1, 3 et 0.
 $f_1 = \frac{3}{10}$; $f_2 = \frac{2}{10}$ et $f_3 = \frac{4}{10}$

N.B : La fréquence est toujours un nombre compris entre 0 et 1, et la somme des fréquences est égale à 1 ou $\sum_{i=1}^k f_i = 1$

1.2.3 Moyenne

$$\text{On a : } \bar{x} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^k n_i x_i = \frac{n_1 \cdot x_1 + n_2 \cdot x_2 + \dots + n_k \cdot x_k}{N} \text{ ou } \bar{x} = \sum_{i=1}^k x_i f_i.$$

Exercice

On donne le tableau statistique suivant :

x_i	2	1	5
n_i	4	2	1

Calculer la moyenne de cette série.

effectifs des modalités supérieures ou égale à x_i .

Exercice 1

Compléter le tableau statistique suivant :

x_i	0	2	3	4	5	6	7	9
n_i	2	3	5	4	11	11	8	4
<i>E.C.C</i>								
<i>E.C.D</i>								

Solution

Complétons le tableau statistique suivant :

x_i	0	2	3	4	5	6	7	9
n_i	2	3	5	4	11	11	8	4
<i>E.C.C</i>	2	5	10	14	25	36	44	48
<i>E.C.D</i>	48	46	43	38	34	23	12	4

1.2.9 Fréquences Cumulées

▷ On appelle fréquence cumulée croissante notée (*F.C.C*) de modalité x_i le quotient de son effectifs croissant par l'effectif total.

$$F.C.C = \frac{E.C.C}{N}$$

▷ On appelle fréquence cumulée décroissante notée (*F.C.D*) de modalité x_i le quotient de son effectifs décroissant par l'effectif total.

$$F.C.D = \frac{E.C.D}{N}$$

1.2.10 Mode d'une série statistique

On appelle mode d'une série statistique toute modalité d'effectif maximal.

Exemple

Une enquête effectuée à la demande d'un fabricant de chaussures et portant sur les pointures d'une population masculin a donné les résultats suivants :

Pointures	39	40	41	43
Fréquences	5%	10%	65%	20%

Le mode de cette série statistique est 43.

1.2.11 Médiane d'une série statistique

La médiane d'une série statistique ou d'une série de mesures rangées par ordre de grandeur (croissant ou décroissant) est la valeur de l'observation qui se situe au milieu de la série ; c'est-à-dire la valeur de la variable qui partage les observations en deux

effectifs égaux. Soit $x_1, x_2, x_3, \dots, x_n$ cette série d'observation, n le nombre d'observation.

On distingue deux cas :

▷ Si n est pair, la médiane est la moyenne arithmétique des valeurs qui occupent les positions $\frac{n}{2}$ et $\frac{n+1}{2}$.

▷ Si n est impair, alors la médiane est la valeur qui occupe la position $\frac{n+1}{2}$.

Exemple

▷ On relève les âges d'un groupe de 15 personnes et on les range par ordre croissant : 12, 12, 13, 13, 13, 15, 16, 16, 17, 17, 17, 18, 18, 18, 19.

$n = 15$ la médiane est donc la valeur qui occupe la position $\frac{15+1}{2} = 8$. D'où $M = 16$.

▷ Une personne, âgée de 18 ans, vient se joindre au groupe précédent.

La série, ordonnée, devient : 12, 12, 13, 13, 13, 15, 16, 16, 17, 17, 17, 18, 18, 18, 18, 19.

On a : $n = 16$, la médiane est la moyenne arithmétique des valeurs qui occupent les positions $\frac{16}{2} = 8$ et $\frac{16+1}{2} = 9$. D'où $M = \frac{16+17}{2} = 16,5$.

1.3 Quartiles

1.3.1 Définition

Les quartiles d'une série statistique sont les valeurs qui partagent cette série en quatre séries de même effectif.

On distingue trois types de quartiles :

▷ le premier quartile noté Q_1 , qui correspond à 25% d'effectif total.

▷ le deuxième quartile noté Q_2 , qui correspond à 50% d'effectif total.

Il s'agit de la médiane.

▷ le troisième quartile noté Q_3 , qui correspond à 75% d'effectif total.

N.B : 25% 50% et 75% sont lus dans les fréquences cumulées croissantes.

1.3.2 Méthode pour trouver les quartiles

Il faut commencer par classer la série dans l'ordre croissant.

On utilise une méthode approximative mais qui donner des résultats significatifs pour des séries à grands effectifs (N).

On calcule $\frac{N}{4}$ et on note a l'entier supérieur à $\frac{N}{4}$.

On calcule $\frac{3N}{4}$ et on note b l'entier supérieur à $\frac{3N}{4}$.

▷ Q_1 est $a^{ième}$ valeur de la série statistique.

▷ Q_3 est $b^{ième}$ valeur de la série statistique.

N.B : Q_1 et Q_3 sont forcément des valeurs de la série.

Exercice 2

On considère la série suivante :

x_i	3	4	5	7	8	10	11
n_i	5	7	3	8	8	6	3

1. Quel est l'effectif total de cette série statistique ?
2. Déterminer la valeur de la médiane de la série statistique.
3. Déterminer le premier et le troisième quartiles de la série statistique.

1.3.3 Écart inter-quartiles et Intervalle inter-quartiles

Définition

▷ On appelle écart inter-quartiles noté E_Q la différence entre Q_3 et Q_1 .

On a : $E_Q = Q_3 - Q_1$.

▷ On appelle intervalle inter-quartiles noté I_Q l'intervalle entre Q_1 et Q_3 .

On a : $I_Q = [Q_1; Q_3]$.

1.3.4 Coefficient inter-quartile relatif

On appelle coefficient inter-quartile relatif le rapport de l'écart inter-quartile par le deuxième quartile.

On a : $c = \frac{E_Q}{Q_2} = \frac{Q_3 - Q_1}{Q_2}$.

1.4 Déciles

1.4.1 Définition

Les déciles d'une série statistique sont les valeurs qui partagent cette série en dix séries de même effectif.

▷ le premier décile noté D_1 , qui correspond à 10% d'effectif total.

▷ le neuvième décile noté D_9 , qui correspond à 90% d'effectif total.

N.B : 10% et 90% sont lus dans les fréquences cumulées croissantes.

1.4.2 Méthode pour trouver les déciles

Il faut commencer par classer la série dans l'ordre croissant.

On utilise une méthode approximative mais qui donner des résultats significatifs pour des séries à grands effectifs (N).

On calcule $\frac{N}{10}$ et on note a l'entier supérieur à $\frac{N}{10}$.

On calcule $\frac{9N}{10}$ et on note b l'entier supérieur à $\frac{9N}{10}$.

▷ D_1 est $a^{ième}$ valeur de la série statistique.

▷ D_9 est $b^{ième}$ valeur de la série statistique.

1.4.3 Écart inter-déciles et Intervalle inter-déciles

Définition

▷ On appelle écart inter-déciles noté E_D la différence entre D_9 et D_1 .

On a : $E_D = D_9 - D_1$.

▷ On appelle intervalle inter-déciles noté I_D l'intervalle entre D_1 et D_9 .

On a : $I_D = [D_1; D_9]$.

Exercice 3

On considère la série statistique suivante :

x_i	1	2	4	7	8	10	12
n_i	8	15	19	31	11	10	6

1. Quel est l'effectif total de cette série ?
2. Déterminer le premier et le neuvième déciles.
3. Déterminer écart inter-déciles.
4. Déterminer l'intervalle inter-déciles.

1.4.4 Diagramme en boîte

Définition

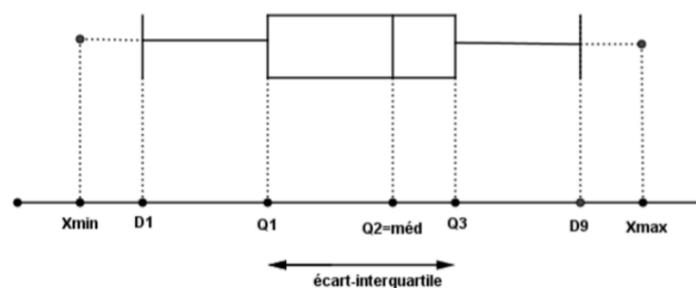
Un diagramme en boîte ou boîte à moustaches permet de représenter une série statistique au moyen d'une boîte

rectangulaire sur laquelle sont indiqués les informations suivantes :

▷ premier quartile Q_1 , le troisième quartile Q_3 .

▷ premier décile D_1 , le neuvième décile D_9 .

▷ la médiane Me .



Exercice 4

On a demandé à 50 personnes prenant l'auto bus pendant une semaine, le nombre de fois où chacune de ces personnes a utilisé ce type de transport pendant la semaine écoulée.

Voici les résultats :

x_i (nombre de voyageur)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
n_i	3	3	5	7	6	9	5	4	5	3
E.C.C										
$f_i(\%)$										
F.C.C (%)										

1. Recopier et compléter le tableau.
2. Quel est l'effectif total de cette série statistique ?
3. Déterminer la médiane.
4. Déterminer les quartiles de cette série.
5. Déterminer les déciles de cette série.
6. Déterminer Écart inter-quartiles et Intervalle inter-quartiles.
7. Déterminer Écart inter-déciles et Intervalle inter-déciles.
8. Construire un diagramme en boîte.

Solution 2

1. Effectif total de cette série statistique.

$$N = \sum_{i=1}^7 n_i = 5 + 7 + 3 + 8 + 8 + 6 + 3 = 40$$

D'où $N = 40$

(SUITE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO)

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La RDC a finalisé son plan stratégique 2020-2023

Classée dans la liste noire par l'OMS dans son rapport sur la situation du paludisme dans le monde en 2019, la RDC s'engage à changer la tendance pour rendre concret le thème de la journée mondiale de lutte contre le paludisme : « zéro malaria commence avec moi », célébrée chaque 25 avril de l'année à travers le monde.

En dépit de la pandémie du coronavirus à laquelle elle fait face depuis le 10 mars dernier, la RDC n'a pas abandonné la lutte contre le paludisme, qui affecte particulièrement les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. C'est dans ce cadre que le pays a finalisé son plan stratégique national de lutte contre le paludisme 2020-2023.

Ce plan est un document-thermomètre de la mesure des défis que ce fléau impose à la population congolaise. La RDC devra, donc, mettre en place des stratégies innovantes et des moyens de lutte importants alliés à la mobilisation des ressources domestiques ou locales pour éradiquer cette maladie.

Au-delà d'être un problème de santé publique, le paludisme pose un problème économique au regard de la cherté des soins. Ainsi, ses derniers ne sont pas toujours à la portée de nombreuses familles congolaises.



La moustiquaire imprégnée d'insecticide, stratégie efficace pour prévenir la malaria

La lutte contre le paludisme en RDC passe par l'adoption d'un nouveau comportement devant se matérialiser à travers la participation des ménages, des familles et des communautés. Les indicateurs des interventions à entreprendre sont entre autres s'assurer que l'environnement domiciliaire et péri-domiciliaire ne serve ni d'abri, ni

de gîte de reproduction aux moustiques, dormir et faire dormir tous les membres de familles, pendant toutes les nuits et durant toute l'année, sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide.

Il est aussi indiqué de bien connaître les symptômes de la malaria et de se présenter au centre de santé ou au site de soins le plus proche

pour recevoir un traitement approprié et enfin le recours pour les femmes enceintes aux services de consultation prénatale. Elles doivent rechercher ces centres de santé dès les premiers signes de grossesse et surtout dès les premiers mouvements de l'enfant dans le ventre, pour y recevoir les premiers conseils et les médicaments

contre le paludisme en vue de se protéger et de protéger l'enfant qu'elles portent.

Des statistiques inquiétantes

Le rapport du Programme national de lutte contre le paludisme de 2019 fait état de plus de vingt-un millions cas de paludisme dont dix-neuf millions cas de paludisme simple et deux millions cas de paludisme grave ainsi que treize mille soixante-douze décès liés au paludisme, dont neuf mille huit cent cinquante-cinq enfants âgés de moins de cinq ans soit 75%. Cette situation inquiétante en appelle à une réévaluation des stratégies de lutte qui passent d'abord par l'appropriation de la lutte par tout le monde, en commençant par les autorités politico-administratives de l'administration du sommet à la base. Ce 'est que de cette façon que la RDC pourra mériter, un jour, un certificat d'élimination du paludisme, à l'instar d'autres nations du monde.

Blandine Lusimana

Le Dr Erick Mukomena appelle à la mobilisation de tous

Le plaidoyer du directeur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), le Dr Erick Mukomena, a été lancé le samedi 25 avril à l'occasion de la célébration de la treizième édition de la journée mondiale de lutte contre le paludisme placé sur le thème "Zéro malaria commence avec moi".

La RDC a célébré la journée mondiale du paludisme dans un contexte marqué par le Covid-19. A la place d'une manifestation grandiose, c'est une conférence de presse tenant compte de la distanciation sociale qui a été organisée par le PNLP.

Au cours de ce face-à-face avec les médias organisé grâce à l'appui de l'ONG Sanru, le directeur dudit programme s'est montré optimiste quant à la concrétisa-

tion de ce thème. Pour lui, avec l'implication de tout le monde, à savoir la présidence, les gouvernements central et provincial, les médias, les communautés, il est possible de parler de «zéro malaria».

Le Dr Erick Mukomena soutient que la lutte contre le paludisme est multisectorielle. Il y a plusieurs acteurs qui entrent en jeu et plusieurs secteurs doivent se mettre ensemble pour pouvoir éradiquer ce fléau. Cet engagement, explique-t-il, commence au niveau central en passant par le niveau provincial, opérationnel avec les zones de santé. Au niveau communautaire, il y a l'engagement des ménages. Cet engagement passe par la prévention de la maladie. «Chacun où il se trouve ne devra pas tomber malade. Pour ce faire, nous devons tous utiliser la moustiquaire imprégnée d'insecticide, cet outil est indispensable. La moustiquaire imprégnée d'insecticide est disponible », a-t-il signifié. La prévention, a-t-il poursuivi,

c'est aussi l'assainissement péri et intra domiciliaire. « Ce sont des travaux que nous pouvons faire nous-mêmes dans nos parcelles pour éviter les gîtes des moustiques », a dit le docteur.

Une autre stratégie de prévention de cette maladie qui affecte plus les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, c'est le traitement préventif intermittent (TPI) de la femme enceinte. Pour prévenir le paludisme chez la femme enceinte, le N°1 du PNLP a souligné qu'elle doit recevoir quatre doses. La première à la quatorzième semaine de la grossesse, puis à la seizième et à la vingt-quatrième semaine. La dernière dose interviendra à l'accouchement.

Le Dr Erick déplore le fait que certaines femmes enceintes ne respectent pas ce traitement parce qu'elles se présentent en retard aux consultations prénatales. L'idéal serait d'atteindre au moins 80% de taux de couverture de TPI mais seulement, a regret-



té le directeur du PNLP, 57% de femmes recourent au TPI.

Les études sur le vaccin contre le paludisme

Pour ce qui est du vaccin, Dr Erick a indiqué que des études sont avancées dans plusieurs pays africains dont le Ghana, le Mozambique et le Malawi. « Même si ces vaccins sont certifiés par l'OMS, tout le monde ne sera pas éligible. Ces vaccins ciblent les nourrissons, les enfants qui sont éligibles au programme de vaccination de routine et ne concernent pas les adultes. Ces vaccins protègent à 50% contre les crises de paludisme grave

Le directeur du PNLP, Dr Erick Mukomena chez les enfants », a-t-il soutenu tout en indiquant que la mortalité infantile due au paludisme a drastiquement baissé. Partant à peu près de quarante mille décès répertoriés dans les hôpitaux, a indiqué le docteur, on a fini en 2019 avec treize mille décès. « Nous avons réduit drastiquement en quatre ans le taux de mortalité hospitalier dû au paludisme de 70%. Si on continue avec les mêmes efforts au niveau opérationnel, cette mortalité va avoisiner d'ici 2022 moins de cinq mille et on contribuera ainsi à la survie de l'enfant congolais », a-t-il fait savoir.

B.L.

« Nous avons réduit drastiquement en quatre ans le taux de mortalité hospitalier dû au paludisme de 70%. Si on continue avec les mêmes efforts au niveau opérationnel, cette mortalité va avoisiner d'ici 2022 moins de cinq mille et on contribuera ainsi à la survie de l'enfant congolais »

SANTÉ

MSF a soigné plus de sept cent mille malades du paludisme

Au total, sept cent soixante-seize mille quatre cent treize malades du paludisme ont été traités l'année dernière sur l'ensemble du territoire national par Médecin sans frontière (MSF).

A l'occasion de la journée mondiale du paludisme célébrée le 25 avril, MSF a, dans un communiqué de presse, lancé un appel à tous les intervenants en RDC dans la lutte contre ce fléau à combler les lacunes dans la prévention, le diagnostic et le traitement. Ce qui aura comme retombées de garantir l'accès pour tous aux services indispensables de santé en RDC. Cité parmi les principales causes de décès en RDC, le paludisme affecte plus les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Selon MSF, le pays a enregistré plus de



L'ONG MSF impliquée dans la lutte contre le paludisme chaque année, particulièrement les enfants de moins de cinq ans. Les zones rurales, souligne MSF, sont les plus touchées en raison

«Trop souvent, les structures de santé font face à des ruptures de médicaments, surtout des intraveineuses, en laissant le personnel soignant sans les produits pour fournir les soins essentiels. Cela oblige souvent MSF à pallier ces ruptures, à travers des donations »

treize mille soixante-douze décès en 2019 sur un ensemble de plus de vingt et un million de cas. L'organisation déplore que cette

maladie pourtant évitable et qu'elle prend gratuitement en charge en RDC continue à affecter des milliers de personnes

de l'insécurité et des difficultés d'accès aux structures de santé. «Trop souvent, les structures de santé font face à des ruptures de médicaments, surtout des intraveineuses, en laissant le personnel soignant sans les produits pour fournir les soins essentiels. Cela oblige souvent MSF à pallier ces ruptures, à travers des donations », a regretté Federica Franco, coordonnatrice du projet de MSF à Mweso qui ajoute par ailleurs que le manque d'infrastructures appropriées, de ressources humaines dédiées et des circuits ponctuels de partages des données épidémiologiques viennent également entraver la lutte contre cette maladie dans la zone. Le paludisme figure parmi les trois pathologies les plus fréquentes et la deuxième cause de décès à Mweso. C'est dans ce cadre que Médecins sans frontière a pris en charge deux cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept personnes à travers les vingt-deux structures de santé.

Blandine Lusimana

COVID-19

La RDC sur le point d'atteindre la barre de cinq cents cas confirmés

L'augmentation du nombre des cas positifs au Covid-19 inquiète plus d'une personne. Chaque jour qui passe, le comité multisectoriel de la riposte à la pandémie dirigé par le virologue, le Dr Jean-Jacques Muyembe, rapporte près de vingt cas confirmés.

Le dimanche 26 avril, dix-sept nouveaux cas ont été confirmés à Kinshasa. Ce qui donne un total de quatre cent cinquante-neuf cas confirmés depuis le début de la pandémie le 10 mars en RDC. Depuis jeudi dernier, le nombre de décès n'a pas augmenté, au total vingt-huit décès ont été rapportés. Du côté des guéris, on rapporte que cinquante personnes ont été guéries de cette pandémie. Actuellement, cent quatre-vingt-trois cas suspects sont en cours d'investiga-

tion.

Une autre province vient de s'ajouter à la liste des provinces autrefois touchées. Il s'agit de la province du Haut-Katanga où un cas a été rapporté. Au total, six provinces sont affectées. Il s'agit de Kinshasa avec quatre cent quarante-six cas, Nord-Kivu cinq cas, Sud-Kivu quatre cas, Ituri deux cas, Kwilu un cas et Haut-Katanga un cas.

Le premier cas positif au Covid-19 à Lubumbashi est un Congolais âgé de cinquante-huit ans qui est entré

par la frontière de Kasumbalesa en provenance de Nairobi passant par Dar-es-Salam et la Zambie en date du 3 avril. L'équipe provinciale de la riposte au Covid-19 a fait des prélèvements sur ce monsieur le 21 avril et a envoyé les échantillons à l'INRB à Kinshasa. Le vendredi 24 avril, le ministre de la Santé a rendu officiel le résultat lui transmis par l'INRB au gouvernement provincial du Haut-Katanga. Le malade est stable et il est observé au centre provincial d'isolement où il est pris en charge. Tous les contacts familiaux sont mis en quarantaine et les contacts des contacts sont en train d'être recherchés.

B.L.

EDUCATION

Une tripartite pour réexaminer l'éventualité d'une reprise des cours

La réunion prévue au courant de la semaine mettra autour d'une table les représentants de la Primature, du gouvernement et le comité de la riposte au coronavirus.

La question de la reprise des cours à l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a été débattue, en début du week-end dernier, en conseil des ministres. A l'issue de cette réunion du gouvernement, il a été indiqué qu'une tripartite sera tenue au courant de la semaine, en vue de réexaminer la question d'une éventuelle reprise des enseignements sur toute l'étendue du pays. Cette dernière tenue sur instructions du chef de l'Etat mettra autour d'une table la Primature-le ministère de l'EPST ainsi que le comité chargé de la riposte au coronavirus.

Selon un communiqué publié le week-end et attribué à la cellule de communication du ministère de l'EPST, c'est à l'issue de cette réunion tripartite que toutes les parties prenantes du secteur éducatif seraient, quant à elles, fixées sur l'éventualité d'une reprise des cours dans le primaire, secondaire et technique. Il est rappelé que, contrairement à une rumeur qui avait circulé, jusqu'ici, aucune date n'a officiellement été fixée pour la reprise des activités scolaires dans le pays, après la fermeture, sur décision du chef de l'Etat, de tous les établissements

scolaires sur l'étendue du territoire de la République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre de la riposte au Covid-19. Il est noté que c'est depuis le 18 mars dernier que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, décrétant l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays, avait pris cette décision de la fermeture de tous les établissements scolaires, pour mettre une barrière contre la propagation du coronavirus. De son côté, le ministre chargé de ce secteur avait rassuré, dans une intervention, il y a près d'une semaine, que l'année scolaire commencée sera continuée et achevée. A l'en croire, « il n'y aura jamais d'année blanche en RDC » pour l'année en cours.

Lucien Dianzenza

Les élèves pourront suivre des cours à distance via Radio Okapi et RTNC

En cette période de confinement où les écoles ont été fermées sur toute l'étendue du pays à la suite de l'état d'urgence dû à la pandémie du Covid-19, cette initiative permettra aux élèves de maintenir leur niveau d'instruction et de ne pas tomber dans l'oisiveté.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a lancé le dimanche 26 avril sur les ondes de la Radio Okapi l'apprentissage via la bande FM sur toute l'étendue du territoire de la RDC avec l'appui de l'Unicef.

La Radio Okapi et la Radio nationale congolaise (RTNC) vont ainsi diffuser deux à trois heures par jour des séquences didactiques sur les principales matières du cycle primaire, notamment les mathématiques, le français, la lecture et l'écriture, l'éducation pour la santé et l'environnement et l'hygiène. Pour l'enseignement secondaire, un accent particulier sera mis sur les mathématiques, le français, la technologie, les sciences de la vie et de la terre ainsi que sur l'informatique.

L'initiative, a expliqué le ministre de l'EPST, permettra non seulement de maintenir l'instruction des élèves mais également d'éviter qu'ils perdent leur année scolaire. Soucieux de voir cette expérience être étendue, le ministre invite d'autres stations de radio et télévision privées à emboîter le pas à Radio Okapi et à la RTNC. Pour sa part, Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC, a souligné que l'éducation est un droit et la place d'un enfant est à l'école. « L'apprentissage à distance nous permettra d'offrir aux élèves l'opportunité de jouir de ce droit. L'Unicef continuera d'appuyer le gouvernement de la RDC dans cette initiative », a-t-il précisé.

A travers des programmes éducatifs à la radio et des kits d'apprentissage, plus de vingt-cinq millions d'enfants congolais pourront poursuivre leur scolarité malgré la fermeture des écoles à cause de la pandémie du Covid-19. Des livrets de devoirs pour les enfants et adolescents du primaire et du secondaire seront distribués à tous les élèves de la RDC, y compris ceux qui vivent dans les zones reculées. En sus des programmes didactiques, il est à noter que des messages et des programmes de prévention au Covid-19 seront diffusés sur ces stations de radio. Cela permettra aux enfants d'acquérir des connaissances et des pratiques qui sauvent des vies.

Dès le début de la fermeture des écoles, le ministère de l'EPST avait lancé une chaîne de télévision, Educ-TV, sur laquelle des contenus vidéos sont diffusés et où de nombreux enseignants dispensent en direct des cours chaque jour. Cette chaîne de télévision ne couvrant que Kinshasa et ses environs, le ministère de l'EPST a ensuite démarré le projet d'apprentissage via les stations de radio FM.

B.L.

COVID-19

La fédération de Kurash contrainte de revoir ses stratégies

Les dirigeants de la Fédération congolaise de Kurash s'activaient pour gagner la bataille de la visibilité de la discipline sur toute l'étendue du territoire national. Mais, la crise sanitaire due à la pandémie de Coronavirus (Covid-19) a perturbé leur plan de travail.

Cette saison, la Fédération congolaise de Kurash a privilégié la formation. A l'instar d'autres fédérations sportives, elle a reporté plusieurs de ses activités et n'attend plus que le salut venant de la fin du confinement pour relancer la machine. « Avec mon bureau exécutif, nous sommes en train de revoir des stratégies pour ainsi mettre en musique le programme d'activités qui a été élaboré cette saison. Et dès que le confinement sera levé, nous mettrons en exergue notre programme qui est basé sur les stages techniques et d'arbitrage », a expliqué Francis Guyet Anga, le président de la fédération.

Outre les stages techniques et d'arbitrage, sa structure avait à cœur la volonté d'organiser le deuxième module du stage de formation sur les différentes méthodes de premier secours à pratiquer sur une victime selon les types d'accident. Ce stage est le fruit du partenariat avec le service de la sécurité civile (sapeurs-pompiers). L'expérience tentée la saison dernière, avait porté ses fruits. Elle avait, en effet, permis aux Kurashistes de se perfectionner à travers les séances de simulation, sur des cas de victimes en état de conscience ou d'inconscience, leur mode d'intervention en examinant la respiration et le pouls de la victime. Les pratiquants avaient été



Francis Guyet Anga, président de la Fédération congolaise de Kurash/DR

aussi édifiés sur la gestion de cas de fracture, de saignement et différents gestes pour éviter d'aggraver les traumatismes déjà subis par la victime.

« Nombreuses de nos activités sont reportées suite à la pandémie du Covid-19. Cela ne dépend pas de nous. Nous subissons malheureusement, les conséquences de cette pandémie. Espérons que l'on trouve vite un

remède contre le virus afin que nous puissions reprendre les activités », a souhaité Francis Guyet Anga.

Le Kurash rappelle, est passé de l'association à la fédération en 2016. L'actuel bureau avait organisé ses tout-premiers championnats en tant que fédération en 2018 au terme desquels, les athlètes qui avaient raflé cinq médailles (trois d'argent et deux

de bronze) lors des championnats d'Afrique 2018 à Yaoundé au Cameroun avaient été sélectionnés. Cinq années avant de devenir fédération, la discipline avait offert au Congo d'autres distinctions. Les Congolais avaient glané sept médailles en Afrique du Sud puis six au Mozambique. Lors des 14e championnats d'Afrique à Brazzaville, ils avaient obtenu seize médailles dont six en or, cinq

en argent puis cinq de bronze. C'était le déclin.

« Dans ce sens où nous avons déjà fait preuve de nos capacités sur le plan national, le plus grand défi consiste à tout faire pour que le Kurash soit visible sur toute l'étendue du territoire national », a commenté Francis Anga.

Le Kurash considéré parmi les meilleures fédérations au Congo en termes de médailles, déplore toutefois, le manque de soutien des pouvoirs publics dans la principale mission de faire progresser la discipline. « Les difficultés sont énormes. On constate par exemple le manque de soutien financier. D'autres difficultés, je pense que les médias sont bien placés pour faire le constat. Il n'y a pas d'accompagnement et c'est la routine depuis un certain temps », a indiqué Francis Anga.

Kurash est une lutte ouzbèke qui a trait au judo. Il y a une différence entre les deux disciplines. Au judo par exemple, les clés de bras, les luxations et des immobilisations sont autorisées alors que dans le Kurash, il n'y a que le Tachi Waza (toutes techniques debout). En d'autres termes, le kurash est un combat debout et la discipline est venue au Congo en 2011 grâce à deux judokas, Jublin Massenet et Urbain Keya, tous résidant en Afrique du Sud.

James Golden Eloué

COVID-19

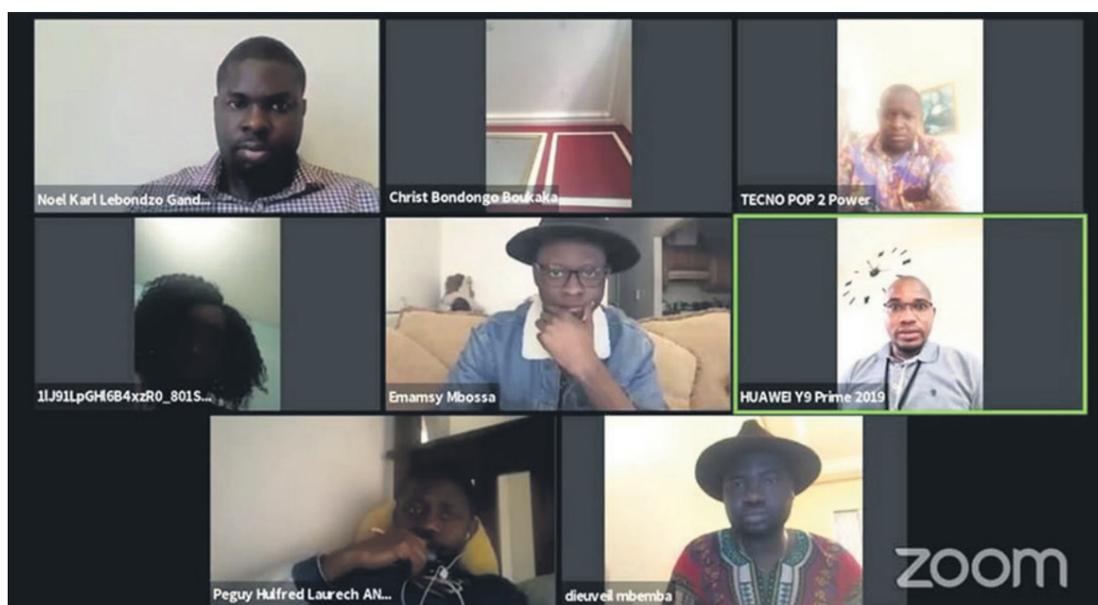
Des jeunes congolais locaux et de la diaspora tiennent une téléconférence sur la pandémie

La téléconférence, tenue le 24 avril, a réuni près d'une trentaine des jeunes sur le thème « Comment interagir avec la jeunesse pendant et après le Covid-19 ? »

A l'heure où le monde entier fait face à la pandémie du Covid-19, les jeunes congolais, responsables des associations, leaders d'opinion, entrepreneurs et économistes, basés au Congo et à l'étranger, n'ont pas voulu rester en marge de cette bataille. C'est dans ce contexte qu'ils ont tenu cette téléconférence, structurée en deux sous-thèmes, à savoir « La jeunesse face au Covid-19 » et « L'après Covid-19 ».

En effet, conscients des impacts pouvant découler de cette pandémie, ces jeunes estiment que la lutte contre le Covid-19 doit se faire dans le respect de tous les droits de l'homme y compris les droits économiques, socio-culturels et les droits civils et politiques.

Au cours de cette conférence présidée par Noël Karl Lebondzo Gandou, représentant de la jeunesse congolaise aux Etats-Unis, les conférenciers ont abordé des questions pertinentes, en rapport avec la jeunesse congolaise en cette période difficile : la situation des jeunes évoluant dans le secteur



informel ; des jeunes vivant avec handicap ; l'inaccessibilité des élèves issus des milieux défavorisés au programme « L'école à domicile » et la crainte d'une recrudescence des grossesses et mariages précoces chez les jeunes filles pendant et après cette crise.

Jean Claude Pongault a, dans son analyse, relevé des inquiétudes au sujet de la disponibilité des ARV durant cette crise.

Pour Florian Koulimaya, les personnes qui essentiellement vivent dans la précarité ont du mal à observer les mesures de confinement comme on a pu l'observer à travers les images diffusées ici et là, afflux dans les marchés et les bus STPU.

Sur la question de l'action sociale, il a relevé qu'un nouveau recensement devraient être effectué pour une mise à jour de la base des familles vulnérables

devant bénéficier d'une aide alimentaire. A l'issue de cette conférence, des suggestions ont été faites à l'endroit des autorités compétentes. Il s'agit, entre autres, d'un partenariat fiable entre les jeunes et le gouvernement pendant et après la crise du Covid-19 ; de la reconnaissance des actions et du potentiel des jeunes pour une lutte efficace contre cette crise sanitaire ; de la prise en compte des

impacts spécifiques que cette pandémie aura sur les jeunes.

Outre cette téléconférence, ces jeunes s'impliquent de façon proactive contre la propagation du coronavirus au Congo. Ils sensibilisent à travers les plateformes qu'ils dirigent, sur les gestes barrières dans les langues locale. Ils luttent contre la désinformation et la stigmatisation, assistent les élèves en classe d'examen en leur proposant des travaux dirigés via des plateformes mises en place pour la circonstance. Exemple de «Luzabu» de Japhet Mavoungou qui est une plateforme de l'éducation et «TindaBox» de Steve Ndende assurant la livraison pendant ces moments. « Nous, la jeunesse congolaise, devons être en mesure de nous unir pour lutter contre cet ennemi invisible qui ronge nos vies et met en attente nos projets. C'est aussi le moment pour la République du Congo d'utiliser sa jeunesse en lui octroyant les moyens de jouer un grand rôle face au Covid-19 », a conclu la modératrice Vanessa Metou.

Bruno Okokana